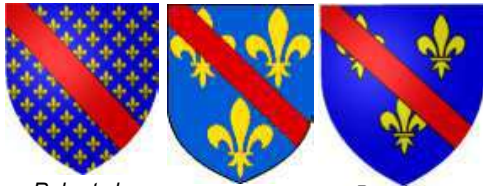




Bourbon

Bourbon
(capétien)



Robert de
Clermont

Bourbon
(duché)

Bourbon
(duché)
XV^e siècle

Maison & Duché de Bourbon



Bourbon-
Vendôme

Bourbon-La
Marche

Bourbon-
Alençon



ancien
comté
de
Montpensier

Bourbon-
Montpensier

Bourbon-
Saint-Pol
(François)



Bourbon-
Vendôme
(cadet)



Bourbon-
Vendôme
(Louis)

Bourbon-
Clermont

Bourbon-
Montpensier

Clermont-en-Beauvaisis puis Bourbonnais

Vendôme, Montpensier, La Marche, Préaux, Argies, Lavedan et Malause (ext. 1744), Barbazan, Basian, Carency, Estouteville, Busset, Soisson et Enghien (ext. 1641), Condé (ext. 1830), Conti (ext. 1814), dynasties royales de France, de Naples et Sicile, d'Espagne.

Marche : acquise en 1327 ; **Forez** : acquis par Louis II en 1370 ;

Bellac : acquis en 1377 ; **Montpensier** : dot de Marie de Berry (fille de Jean 1^{er}, duc de Berry), terre héritée en 1416 (avec l'Auvergne) ;

Condé : hérité en 1550 par Louis 1^{er} (1530-1569) de son aïeule Marie de Luxembourg-Saint-Pol ; **Conti** : fief apporté par Eléonore de Roye à son mari Jean, comte de Soissons et d'Enghien.

Armes :

«D'or, au lion de gueules accompagné de 8 coquilles d'azur mises en orle»
(Bourbon ancien)

«De France (semis de fleurs de lys d'or sur champ d'azur) à une bande (ou cotice) de gueules»

alias la charge de la bande (ou cotice ou barre périe) et la nature du champ de lis (3 ou en semis) nuancent toutes les branches (Montpensier et Condé, Vendôme, La Marche)

Devises : «Rien ne m'arrête».

«Espérance !» (Pierre de II de Bourbon, dit «de Beaujeu»)

«Victoire ou mort» (Charles III ; gravé sur son épée : «omnis spes in ferro»)

principale source : Worldroots (Leo Van de Pas) : les 23 générations des Bourbons.

> cf Armorial p. 34

Sources complémentaires :

Héraldique et Généalogie,

Chroniques de Froissart,

Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775,

Héraldique & Généalogie),

Medlands Projects (Vendôme),

Contribution de Luc Mautalen (11/2012) à propos de la descendance illégitime de Louis 1^{er} de Bourbon,

"Journal de L'Estoile pour le règne de Henri IV et le début du règne de Louis XIII" T. III 1610-1611 & Oeuvres diverses, texte intégral NRF, 1960 (& autres tomes en reprint Hachette BNF 2013),

Contribution de Yannick Daval (05/2018) : postérité de Jean 1^{er} & de Catherine de Vendôme,

Contribution de Jean(-Claude) Chuat (02/2020)

© 2006 Etienne Pattou
Dernière mise à jour : 30/09/2021
sur <http://racineshistoire.free.fr/LGN>

Bourbon

maison capétienne

Origines

Robert de France ° 1256 + 07/02/1317 comte de Clermont-en-Beauvaisis et de Charolais, seigneur de Creil et Saint-Just-en-Chaussée (60), et de Sassy-Le-Grand (1269), seigneur de Bourbon du chef de sa femme (1287)
 ép. 1272 (Clermont) **Beatrix de Bourgogne (alias de Bourbon)** ° 1257/58 + 01/10/1319 (Château-Marat) héritière de Bourbon (1287) (fille de Jean de Bourgogne, seigneur de Charolais, et d'Agnès de Dampierre, dame de Bourbon, + 1287) > cf [Bourbon-ancien](#)

Robert de France, comte de Clermont est très grièvement blessé à Paris 1279 lors d'un tournoi donné en l'honneur de l'entrée de Charles d'Anjou, prince de Salerno (future Carlo II, roi de Sicile) et en reste handicapé le restant de sa vie.
Béatrix est dame de Charolles, Sauvement, Dondin, Mont-Saint-Vincent et Sanvignes (26/09/1272) par la volonté de son grand-père paternel mais, dépouillée par son oncle le duc Robert II, elle ne rentrera en possession de ces fiefs qu'en 04/1277 et 08/1279.

Louis 1^{er} de Clermont puis de Bourbon dit Louis «Monsieur» ou «Le Grand» ou «Le Boiteux» ° 1279 (Clermont)
 + 29/01/1342 chevalier (*adoubé 1297 par le Roi Philippe IV*) comte de Clermont, seigneur (1310) puis duc de Bourbon (27/12/1327), et comte de la Marche (*par le Roi Charles IV «Le Bel» par échange de Clermont contre le comté de La Marche 27/12/1327 ; fait duc et Pair le même jour*), seigneur de Montferrand, Herment, Saint-Pierre-Le-Moutier et Issoudun, Grand-Chambrier de France (1312, *cette charge restera aux Bourbons jusqu'en 1523*), membre du Conseil du Roi Charles IV «Le Bel», X en Flandres (*Furnes, 1297 ; Courtrai, Mons-en-Pévèle, 1304 ; Cassel*), Ambassadeur (*Empire, auprès d'Henri VII, entre Flandres et Hainaut en 1311, Angleterre 1329, Arras, traité 1340*), rallié à Philippe VI de Valois (02/1328), comte de Clermont et Pair de France (1328/29) (*succession paternelle réglée par charte 12/02/1314 ; vend son droit de monnayage au Roi Philippe V pour 15.000 £*)
 ép. (.c.m.) 06/1310 & 22/09/1310 (Pontoise)
Marie de Hollande-Hainaut ° 1280/90 + 29/08/1354 (Marat, Bourbonnais) (fille de Jean II d'Avesnes, comte de Hollande (1299-1304) et de Hainaut (1280-1304) et de Philippine de Luxembourg)
X) liaison avec Jeanne de Rochefort (alias de Bourbon-Lancy, dame de Clessy ?)

postérité qui suit (p.3)

Jean de Clermont
 ° 1283 + dès 17/07/1316 (*en instance de départ en croisade*) baron puis comte de Charolais (71), seigneur de Saint-Just-en-Champagne (10), X en Flandres (1297-1304)
 ép. 1309 **Jeanne d'Argies** + après 31/05/1334 (ou 1348 ?) dame d'Argies (60) et de Catheux (60) (fille de Renaud II d'Argies ; veuve d'Hugues comte de Soissons ; ép. 3) Hugues de Châtillon, seigneur de Leuze + 1329)

Béatrix de Clermont
 + 1364 comtesse de Charolais
 ép. (.c.m.) 05/1327 **Jean 1^{er}, comte d'Armagnac** (1329)
 ° 1305 + après 05/04/1373 (fils de Bernard VI, comte d'Armagnac, et de Cécile de Rodez)

Pierre de Clermont
 ° 1287 + après 1330 Grand-Archidiacre de Paris

Blanche de Clermont
 ° 1281 + 1304 dame de Sermur, Argenty, La Marche et Terrail-en-Bourbonnais
 ép. (c.m., Paris) 25/06/1303
Robert VII comte d'Auvergne et de Boulogne (1317) + 13/10/1325 (fils de Robert VI, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Beatrix de Montgascon,

Jeanne de Clermont
 + 27/07/1383 dame de Saint-Just (-en-Langle, Champagne)
 ép. 1328 **Jean 1^{er} duc d'Auvergne** (1360) et comte de **Boulogne**, comte de Montfort, fait duc d'Auvergne (1380) + 24/03/1386 (fils de Robert VII, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Marie de Flandres-Dampierre, vicomtesse de Châteaudun)

Marie de Clermont
 ° 1284/85 + 17/05/1372 (Paris) religieuse à Montargis (1299) puis à Poissy élue Prieure de Poissy (1333)
 d'abord fiancée (1295) à Giovanni 1°, marchese di Monferrato ° 1278 (Milan) + 09/03/1305 (fils de Guglielmo VII, marchese de Monferrato et de l'infante doña Beatriz de Castilla)

Marguerite de Clermont
 ° 1289 + 01/1309 (Paris)
 ép. 1307 **Jean 1^{er} de Dampierre** ° ~10/1267 + entre 28/10/1329 et 31/01/1330 comte de Namur (fils de Gui de Dampierre, comte de Flandres (1278-1304), comte de Namur (1263), et d'Isabelle de Luxembourg, héritière de Namur) d'abord fiancée (1303) à Raymond Berenguer de Sicile ° 1281 + 10/1305 (fils de Charles II, Roi angevin de Sicile, et de Maria de Hongrie)

sans postérité

Bourbon

Duché de Bourbon

Louis 1^{er} de Clermont puis de Bourbon
dit Louis «Monsieur»
et Marie de Hollande-Hainaut

Jeanne de Bourbon
° après 08/1311
+ 20 ou 30/12/1402
(*teste 13/06/1400*)
(*donation à l'Eglise de Montbrison par charte 11/09/1372*)
ép. (c.m.) 14/02/1319
(Avignon) & 03/08/1322
(Bessay) **Gui VII**,
comte **de Forez**
(1333) ° 19/04/1299
+ 23/06/1358 (Sainte-Colombe, près Vienne)
(fils de Jean 1^{er}, comte de Forez, et d'Alix de Viennois)

Pierre 1^{er} de Bourbon
° 1311 +X 19/09/1356 (Poitiers)
duc de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche (1342), Pair & Chambrier de France
Gouverneur-Général du Languedoc (08/08/1345)
ép. 23/01/1337 **Isabelle de Valois** ° ~1313
+ 26/07/1383 (Paris)
(*religieuse aux Cordeliers du Faubourg Saint-Marceau à Paris*)
(fille de Charles, comte de Valois, et de Mahaut de Châtillon, comtesse de Saint-Pol)
liaison avec ?

postérité qui suit (p.4)

Béatrix de Bourbon dite «Reine de Bohême»
° 1314 + 25/12/1383 (Danvillers) dame de Creil
fiancée (c.m.) 29/05/1321, Paris
à **Philippe de Tarente, Despote de Romanie**
° 1297 + 17/05/1330 (fils de Philippe de Sicile-Anjou, et de Thamar (Caterina) Angela Comnena, Despote d'Empire)
ép. **1**) (c.m.) 12/1334 (Vincennes) (*disp. 09/01/1335, Avignon*) **Jean «L'Aveugle»**
° 10/08/1296 (Luxembourg) +X 26/08/1346 (Crécy), Roi **de Bohême** (1310-1346)
(fils d'Henri VII, comte de Luxembourg puis Empereur, et de Marguerite de Brabant)
ép. **2**) ~1347 (Grandvillers, Lorraine)
Eudes II de Grancey + après 27/07/1380 (1389 ?) seigneur de Grancey et de Pierrepont (fils d'Eudes 1^{er} et d'Isabelle de Blamont)

Marguerite de Bourbon
° ~1315 + 1362
ép. **1**) (c.m.) 06/07/1320 **Jean II de Sully** + 1343 seigneur de Sully (1334) (fils d'Henri IV, seigneur de Sully et baron de Chaluz, et de Jeanne de Vendôme)
ép. **2**) 1346 **Hutin de Vermeilles**, seigneur de Vermeilles (Picardie), Chambellan du Roi + 1361

Jacques 1^{er} de Bourbon
° après 1315 +X 06/04/1361/62 (*Lyon, de ses blessures à Brignais*) comte de la Marche et de Ponthieu, Connétable de France (08/01/1354-09/05/1356), capturé à Poitiers (1356) (*renonce à la succession de ses parents en 1346 après agrément avec son frère aîné Pierre contre une pension de 4.000 £*)
ép. ~1335 **Jeanne de Châtillon-Saint-Pol**, dame de Leuze, Condé (59), Aubigny (62), Bucquoy et Carency ° 1320 + 15/08/1371 (fille d'Hugues, seigneur de Leuze, Condé, Carency, Buquoy, et de Jeanne, dame de Dargies et de Catheux)

*postérité (4 enfants)
qui suit (p.11)*

Marie de Bourbon ° ~1318 + 1387 (Naples)
Princesse d'Achaïe, Impératrice de Constantinople
fiancée 29/11/1328 (Bourbon) (reçoit en douaire Corfu, Kefalonia et Kalamata (Achaïe) ; achète les baronnies de Vostitza et Nivelet ; possède en Achaïe jusqu'à 16 châteaux ; vend finalement ses droits sur l'Achaïe en 1370 contre 6.000 pièces d'or, ne conservant en propre que Kalamata)
ép. **1**) 20/12/1328 & 24/04/1329 (Nicosie, procuration) & 31/01/1330 (Nicosie) **Gui de Lusignan (alias de Chypre)**
° fin 1316~01/1317 + avant 09/1343 Prince de Galilée, Connétable de Chypre (fils de Hugues IV, Roi de Chypre (1324-1358) et de Jérusalem, et de Marie d'Idbelin)
ép. **2**) 09/09/1347 (Naples) **Robert de Sicile-Anjou** ° 1326 + 10/09/1364 (Naples) Prince de **Tarente** et d'Achaïe, Empereur titulaire de Constantinople, duc d'Athènes, duc de Leucada (1353), comte de Kefalonia et Zante (fils de Philippe de Sicile-Anjou, Prince de Tarente, et de Catherine de Valois, Impératrice titulaire de Constantinople)

Philippa de Clermont
° 12/1326
+ jeune après 1327

Jacques de Bourbon
° 1328
+ 09/12/1318

X) Jean, Bâtard de Bourbon ° ~1297 + 1375
investi comme seigneur de Rochefort, Breulles (*Ebreuil, Bourbonnais*), Beçay-Le-Guérand, Bellenave, Jenzat, La Bure (04/07/1369, par son 1/2 frère le duc Pierre) fait prisonnier à Poitiers (1356), conseiller des ducs de Bourbon et de Berry, Lieutenant Royal en Forez
ép. **1**) ?
ép. **2**) 1351 **Laure de Bordeaux** (fille de Guillaume II de Bourgogne et de Simone de Chastellus ; veuve de 1) Robert, seigneur de Tanlay et 2) Guillaume de Montagu, seigneur de Sombernon)
ép. **3**) (c.m.) 25/09/1371 **Agnès de Chaleu** + après 1399 (fille de Pépin, seigneur de Crozet-en-Bourbonnais)
postérité dont ? ??) Guillaume de Bourbon (cité 1376)

X) Jeannette, Bâtarde de Bourbon
ép.~1310 **Guichard de Chastellus**, seigneur de Châteaumorand

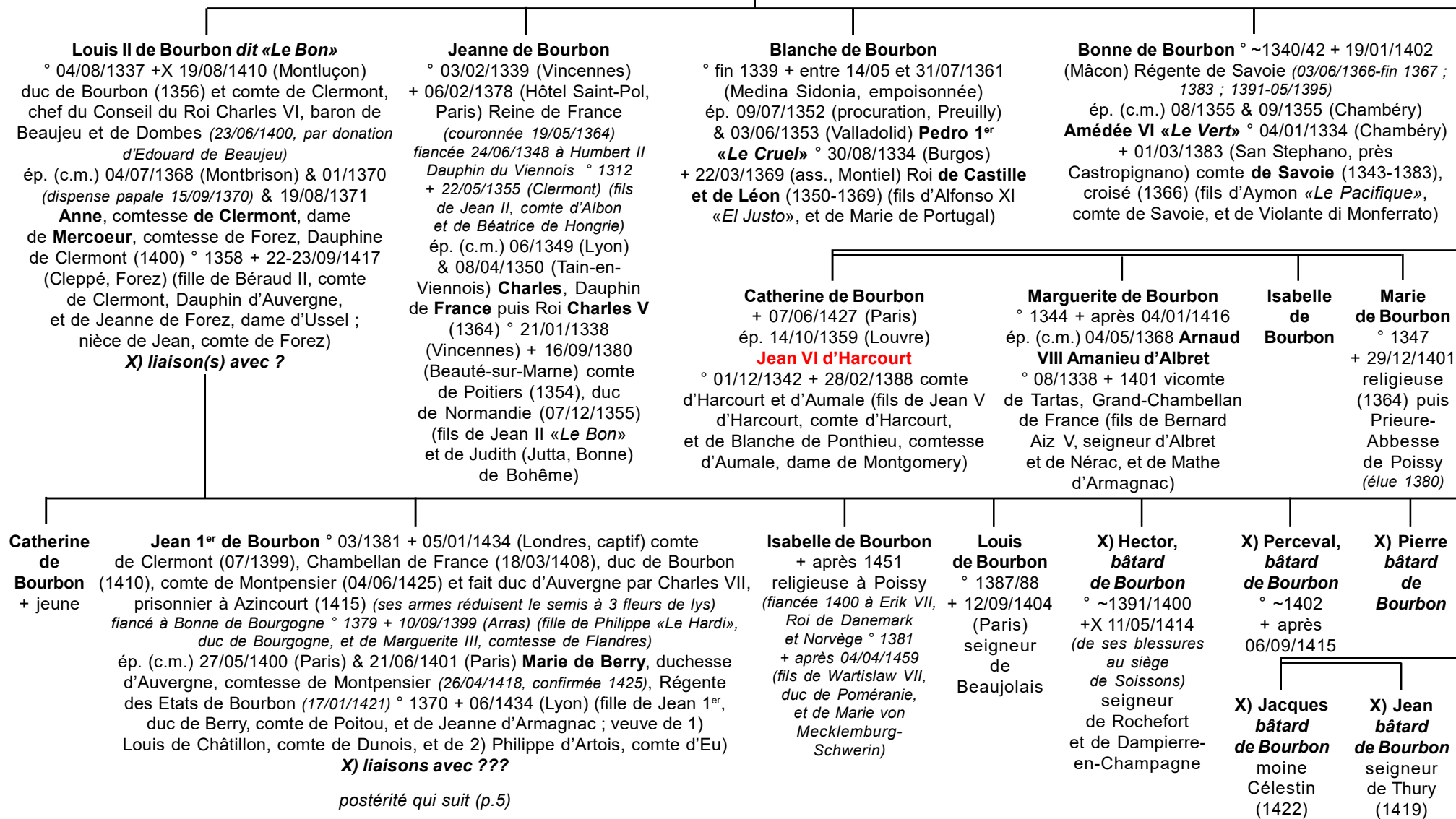
?) Gui, bâtard de Bourbon ° ~1299 + 1349 (*reconnu par son père en 1346 ?*) seigneur de Cluys, Clessy, La Ferté-Chauderon et Montpensier
ép. **1**) 1315 **Agnès de Chastellus**
ép. **2**) ~1334 **Jeanne (alias Isabeau) de Châtel-Perron**, dame de Cluys et de La Ferté-Chaudron (veuve de ? de Châtillon ?)
> cf p.25 & autre thèse H & G

Bourbon

Duché de Bourbon

3

Pierre 1^{er} de Bourbon
et Isabelle de Valois
et liaison avec ?)



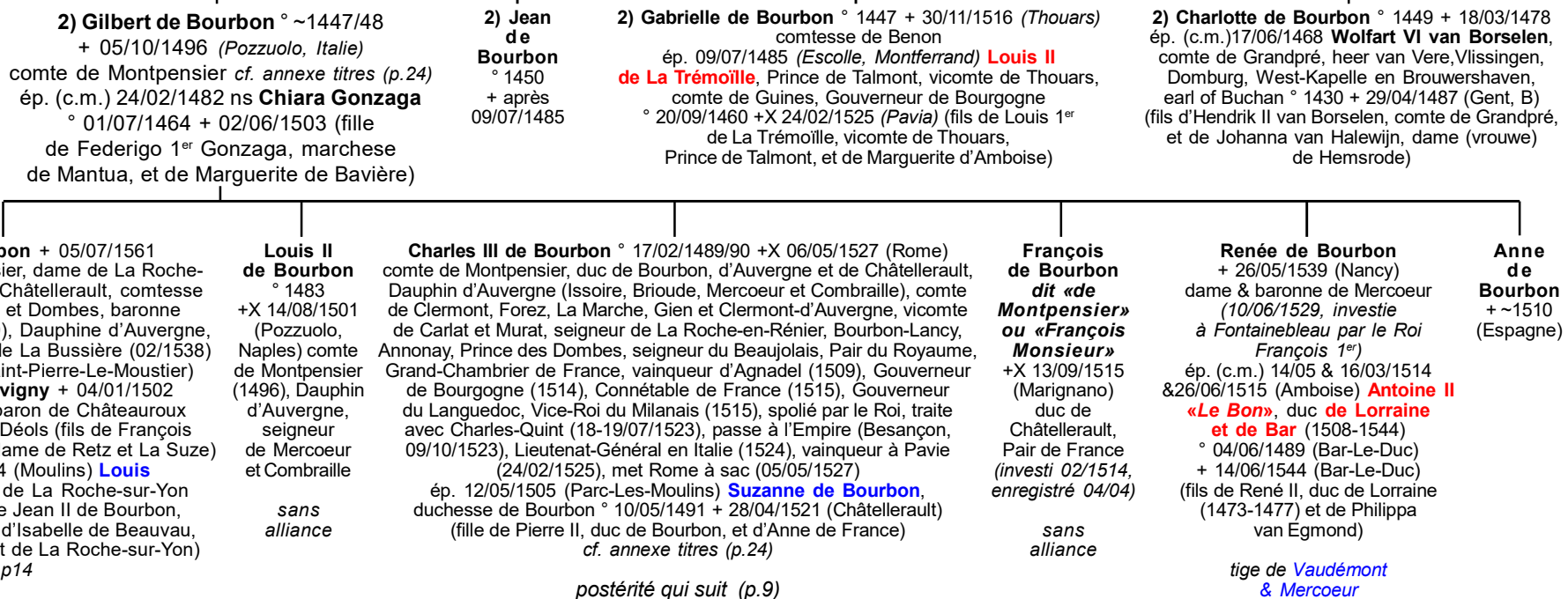
Bourbon *Duché de Bourbon*

4

Jean 1^{er} de Bourbon et Marie de Berry
a, X) liaisons avec ???



comté de Montpensier



Bourbon

Duché de Bourbon

5

Charles 1^{er} de Bourbon
et **Agnès de Bourgogne**

Charles, Cardinal de Bourbon, Légat du Pape Sixte IV (05/07/1472), devient duc de Bourbon (1488) mais se démet en faveur de son frère Pierre de Beaujeu (15/04/1488), ne se réservant que la baronnie de Beaujolais.
Sa devise : «*N'espoir ne peur*»

Jean II de Bourbon ° 30/08/1426 (Moulins) + 01/04/1488 (Moulins)
comte de Clermont, Lieutenant du Roi & Gouverneur-Général de Guyenne (28/09/1451), duc de Bourbon et d'Auvergne (1456), Chambrier de France (12/03/1457), Lieutenant-Général, Gouverneur de Languedoc, Connétable de France (23/10/1483)
ép. **1**) (c.m.) 23/12/1446 (Montils-Lès-Tours), 26/12/1446 (Tours) 11/03/1447 (*dispense*, 03/11/1452) & 1452 (Montils-Lès-Tours)
Jeanne de France ° 1435 + 04/05/1482 (Moulins) (3^e fille de Charles VII, Roi de France (1422-1461), et de Marie d'Anjou)
ép. **2**) (c.m.) 28/08/1484 (Saint-Cloud) **Catherine d'Armagnac** + 02/03/1486 (*Moulins, en couches*) (fille de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, et de Louise d'Anjou) > cf p.10
ép. **3**) 12/04/1487 (Saint-Jouan, Poitou) **Jeanne de Bourbon «La Jeune»** + 22/01/1511 (fille de Jean II, comte de **Vendôme** et d'Isabelle de Beauveau ; ép. 2) 02/01/1495 Jean 1^{er} de La Tour, comte d'Auvergne & ép.3) 27/03/1503 François de La Pause, baron de La Garde) > cf p.11
liaisons avec a) Marguerite de Brunant b) ? c) Jeanne-Louise d'Albret + 08/09/1494 (fille de Jean d'Albret, vicomte de Tartas, et de Catherine de Rohan ; ép. 03/1480 Jacques seigneur d'Estouteville et de Valmont)

Philippe de Bourbon ° 11/02/1428 + après 1445 seigneur de Beaujeu fiancé à Marie de Chypre + après 29/04/1437 (*fille de Janus 1^o et de Charlotte de Bourbon-Montpensier*)

Marie de Bourbon ° 1428 + 07/07/1448 (*Nancy, en couches*) ép. (c.m.) 03/02/1437 (Lille) & 02/04/1437 (Angers) et 1444 (Châlons-sur-Marne) **Jean, duc d'Anjou dit «de Calabre»** ° 02/08/1424 (Nancy) + 16/12/1470 (Barcelone) duc de Calabre puis Jean II, duc de Lorraine (1453) (fils de René, duc d'Anjou, et d'Isabelle de Lorraine)
postérité dont Nicolas ° 1448 + 1473

Isabelle de Bourbon ° ~1436 + 26/09/1465 (Anvers) ép. (c.m.) 12/11/1454 (Moulins) & 30/10/1454 (Lille) son cousin **Charles «Le Téméraire»**, comte de Charolais puis duc **de Bourgogne** (1467-1477) ° 11/11/1433 (Dijon) +X 05/01/1477 (Nancy) (fils de Philippe III «Le Bon», duc de Bourgogne (1419-1467), et d'Isabelle de Portugal)
filles ° 1457

Charles II de Bourbon ° ~1434 (Moulins) + 13/09/1488 (Lyon) chanoine (13/03/1443) puis Archevêque-comte de Lyon (*élu* 07/04/1444, sacré 21/09/1466), Gouverneur de Paris & IdF (1476) Cardinal (18/12/1476), Administrateur de l'Evêché de Clermont (10/03/1476), duc de Bourbon & d'Auvergne (1488) > cf. annexe (p.24)

postérité qui suit (p.8) & annexe titres (p.24)

Louis de Bourbon ° ~1437 + 30/08/1482 (ass., Wertz, Liège) duc de Bouillon, comte de Looz (21/11/1455), Prince-Evêque de Liège (*élu, investi* 23/10/1473) ép. 1464 (*secrètement*)
Catherine de Gueldres, Régente de Gueldres (1477-1481) ° 1439 + 1496 (fille d'Arnold van Egmont, duc de Gueldres (1423-1465), et de Catherine de Clèves)
X) liaison avec ?
postérité
cf. **Bourbon-Busset** p.2

Pierre II de Bourbon dit «de Beaujeu» ° 01/12/1438 (Moulins) + 10/10/1503 (Moulins) seigneur de Beaujeu, Gouverneur de Languedoc (1466, 29/04/1488), comte de Clermont et baron de Beaujolais (03/04/1476), Souverain des Dombes (17/10/1482), Gouverneur de Guyenne (1472), duc de Bourbon & d'Auvergne (15/04/1488), Ministre au Conseil du Roi, comte de Haute & Basse Marche et d'Armagnac, Lieutenant-Général du Royaume (09/08/1494) ép. (c.m.) 03/11/1473 (Jargeau) & 1474 (Tours) **Anne de France**
détails & postérité qui suit (p.9)

Catherine de Bourbon + 21/05/1469 (Doornick ou Nijmegen, NL ?) ép. 18/12/1463 (Bruges) **Adolf van Egmont**, duc de **Gueldres** (1473-1477) ° 12/02/1438 +X 27/06/1477 (Tournai, B) (fils d'Arnold, duc de Gueldres (1423-1465), et de Catherine de Clèves)
postérité dont Philippa de Gueldres + 1547 qui ép. **René II, duc de Lorraine** (tige des Guise)

Jeanne de Bourbon + 10/07/1493 ép. 12/10/1467 (Bruxelles) **Jean II de Chalon**, (Jean IV, Prince d'Orange, 1475), comte de **Tonnerre**, seigneur d'Arguel et Montfaucon ° 1439 + 25/04/1502 (fils de Guillaume VIII de Chalon, Prince d'Orange, et de Catherine de Bretagne ; ép. 2) Philiberte de Luxembourg)
sans postérité

Jacques de Bourbon ° 1444 + 22 ou 23/05/1468 (Bruges)

Marguerite de Bourbon ° 05/02/1438 + 24/04/1483 (Pont d'Ain) ép. (c.m.) 06/01 & 06/04/1472 **Philippe 1^{er}, duc de Savoie «Senza Terra»** (1496-1497), comte de Bauge, Bresse ° 05/02/1438 (Chambéry) + 07/11/1497 (Lemans, Turin) (fils de Louis, duc de Savoie (1434-1465), et d'Anne de Lusignan-Chypre)
postérité (dont Louise de Savoie)

> suite : *postérité illégitime en p.7*

Bourbon

Bâtards de Bourbon

Bâtards de Charles 1^{er}

< postérité légitime en p.6

5,6

Charles 1^{er} de Bourbon
liaisons a) Jeanne de Bournan ;
b, d) inconnues ; c) : Jeanne de Souldet

Armes de Renaud, bâtard de Bourbon :
«d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la cotice
en barre, de gueules, brochante»

a) Louis, bâtard légitimé de Bourbon
+ 14/01/1487 (Valognes) légitimé
09/1463 seigneur du Coudray-
Montpensier, baron de Roussillon
(Dauphiné, investi à Reims en 08/1461
par son demi-frère, le duc Jean II ;
seigneurie échangée, par accord passé
24/03/1462 à Bordeaux, avec la seigneurie
de Châtellard en Bresse), comte
de Roussillon (1465) et de Ligny,
Amiral de France (05/1466)
fiancé 02/11/1465 à Paris et 02/1466 &
ép. 26/02/1466 Jeanne, **bâtarde
de France**, dame de Mirebeau
et d'Usson (Auvergne), comtesse
de Roussillon ° ~1447/1456 + 1519
(fille légitimée de Louis XI, Roi
de France, et de Phélize Reynard)
X) liaison avec ?

Charles de Bourbon + après 1507 (1510)
comte de Roussillon et de Ligny
ép. 1506 Anne de La Tour dite «de Boulogne»,
dame de Montgascon + après 08/03/1530 (fille
de Godefroi II de La Tour, baron de Montgascon,
et d'Antoinette de Polignac ; ép. 2) 1510 Jean
de Montmorency, seigneur d'Ecouen & 3)
21/06/1518 (Angers) François II de La Tour,
vicomte de Turenne)

sans postérité

b) Renaud, bâtard de Bourbon
+ 06/06/1483 (Prieuré
de Montverduin, 47) Prieur
commendataire de Montverduin
et de Savigneu (en Forez, 1467),
chanoine de Notre-Dame
de Montbrison, Evêque, duc
& Pair de Laon (élu 07/1468)
Archevêque de Narbonne
(élu 15/12/1472)
X) liaison avec ?

X) Charles, bâtard de Bourbon ° 1461
+ 22/02/1504 (Beauregard) Notaire Apostolique,
chanoine à Narbonne, Evêque de Clermont
(élu 24/01/1488)
X) Suzanne, bâtarde de Bourbon
légitimée 22/05/1501
ép. 26/01/1494 Louis de Coustave, seigneur
de Bienassis, Bailli du comté de Clermont
X) Anne, bâtarde de Bourbon, dame de Mirebeau,
La Roche-Clermaut et Purnon (Touraine)

Suzanne de Bourbon
° fin 1466 + 1531 comtesse
de Roussillon et de Ligny (1510)
ép. 1) ~1489/90 Jean de Chabannes
comte de Dammartin ° 1462 + 1503
(fils d'Antoine de Chabannes et de Marguerite
de Nanteuil, comtesse de Dammartin)
ép. 2) après 18/09/1510 Charles,
seigneur de Boulainvilliers + 1529
(fils de Philippe et de Claude de Sèvres)

b) Pierre
bâtard de Bourbon
+ avant 1492 seigneur de Bois
d'Yoin (Lyonnais, investi par son
demi-frère, le duc Jean II
09/10/1476) Châtelain
de Châteauneuf-en-Forez
(12/04/1469), Billy (18/10/1471),
Montmorant et Saint-Bonnet
(18/10/1478), se fait prêtre,
Protonotaire Papal (1488)
X) liaison avec ?

X) Antoinette, bâtarde de Bourbon
ép. 1492 Pierre Dienne,
Châtelain de Bois d'Yoin (investi
27/04/1492 par le duc Pierre II)
X) Catherine, bâtarde de Bourbon
ép. 1492 Pierre Olifant Châtelain
de Chamelet (Bourbonnais, investi
04/05/1492 par le duc Pierre II)

c) Jeanne
**bâtarde
légitimée
de Bourbon**
légitimée
10/1492
ép. Jean,
seigneur
du Fau
et Bray-
en-Touraine

Anne de Bourbon
dame de Mirebeau
et de La Roche-Clermont
ép. Jean II d'Arpajon + après
22/01/1516 (teste à Durenque
à cette date) (inh. à Ceignac,
Calmont, 12) seigneur de Séverac
et Beaucaire, baron d'Arpajon
(fils de Gui 1^{er} d'Arpajon, vicomte
de Lautrec, et de Marie
d'Aubusson)

d) Sidonie
(Sidoine, Edmée)
bâtarde de Bourbon
dame de Tizon
(ou Tison)
ép.(c.m.) 15/03/1461
René, seigneur
du Bus (Bus-Saint-
Rémy), Tizon
et Cantiers-
en-Vexin (27)

d) Charlotte
**bâtarde
de Bourbon**
+ avant 1489
ép.12/12/1488
Odilon
de Senay
(fils de Martin
de Senay)

Catherine
de Bourbon
+ jeune ?

d) Catherine
**bâtarde légitimée
de Bourbon**
+ après 28/05/1491
légitimée 07/1452
Abbesse
de Sainte-Claire
d'Aigueperse

**X) Jean
bâtard
de Bourbon**
° ~1465
+ après 1488
Abbé
commendataire
de Senilly
(près Chinon)

Bourbon

Duché de Bourbon

6

Jean II de Bourbon
et 1) Jeanne de France et 2) Catherine d'Armagnac
et 3) Jeanne de Bourbon

liaisons avec a) Marguerite de Brunant b) ? et c) Louise d'Albret

Jean II est comte de Clermont, comte de Forez puis duc de Bourbon et d'Auvergne, baron de Château-Chinon, Capitaine de Charles VII en Normandie, vainqueur de Fornigny (15/04/1450), Lieutenant du Roi & Gouverneur-Général en Guyenne (28/09/1451), conseiller & Lieutenant du Roi & Gouverneur de Languedoc (~1457), ligueur du Bien Public (1464), Lieutenant général du Royaume (15/12/1465), chevalier de l'Ordre de Saint Michel (~1469), Connétable de France (23/10/1483, nommé par sa belle-soeur Anne de Beaujeu), Lieutenant de Charles VIII en Languedoc

2) Jean de Bourbon ° 03/1486 (Moulins) + 03/1486 (Moulins) à 16 jours	3) Louis de Bourbon ° 1488 + jeune	a) Mathieu «Grand» Bâtard de Bourbon + 19/03/1504 (Chambrou-en-Forez) seigneur de Botheo, baron de La Roche-en-Renier, Châtelain d'Artias	b) Hector Bâtard de Bourbon + 1472 Archevêque de Toulouse	Marie Bâtarde de Bourbon + avant 22/07/1482 ép. 27/01/1470 (Beseneins-en-Dombes) Jacques de Sainte-Colombe , seigneur du Thil (Beaujolais)	Marguerite Bâtarde légitimée de Bourbon + 02/1482 ép. 24/10/1462 (Moulins) Jean de Ferrières , seigneur de Presles (fils de Guillaume de Ferrières et d'Anne d'Aigueville)	Pierre Bâtard de Bourbon + jeune	c) Charles Bâtard de Bourbon + 08/09/1502 baron de Chaudesaigues et de Malause, Sénéchal de Toulouse et du Bourbonnais ép. ~1462 Louise du Lion , dame de Vallées d'Aure, Barbazan et Malause + après 25/02/1505 (fille de Gaston du Lion, seigneur de Malause, et de Jeanne, vicomtesse de Lavedan)
---	---	---	--	---	--	--	--

Bourbon-Malause & Lavedan

Hector de Bourbon + avant 26/06/1525 vicomte de Lavedan ép. Renée d'Anjou (fille de René d'Anjou, baron de Mézières, et d'Antoinette de Chabannes, dame de Saint-Fargeau) <i>sans postérité</i>	Jean de Bourbon + 1549 vicomte de Lavedan, baron de Malause de Barbazan ép. 1) 1529 Antoinette d'Anjou + ~1542 (fille de René d'Anjou, baron de Mézières, et d'Antoinette de Chabannes, dame de Saint-Fargeau) ép. 2) 1539 Françoise de Silly dame du Fay et Cerizay + 1571 (fille de François de Silly, seigneur de Longray, et d'Aimée de La Fayette, dame de Cerizay)	Jacques de Bourbon <i>sans alliance</i>	Gaston de Bourbon + après 1553 1° baron de Basian ép. 25/02/1534 Suzanne du Puy + après 1578 dame de Parentis et Audagence
--	---	---	---

1) Annet de Bourbon + ~20/11/1594 vicomte de Lavedan ép. 1) 27/12/1551 Jeanne d'Abzac de La Douze (fille de Pierre d'Abzac, baron de La Douze, seigneur de La Cropte, et de Jeanne de Bourdeilles) ép. 2) avant 1584 Catherine de Tersac de Montberaut <i>liaison avec ?</i> <i>postérité qui suit (p.10)</i>	1) Manaud de Bourbon + avant 1592 baron de Barbazan ép. Anne de Castelnau de Coarase ° 1522 + après 1582 (fille d'Antoine de Castelnau, seigneur de La Loubère) <i>postérité qui suit (p.10)</i>	2) Françoise de Bourbon ° ~1542 ép. 1560 Bertrand de Larmandie , seigneur de Longa	2) Henri 1^{er} de Bourbon ° ~1544 + 1611 (Miremont) vicomte de Lavedan, baron de Malause ép. 19/05/1571 Françoise de Saint-Exupéry , dame de Miremont et Favars (fille de Gui de Saint-Exupéry, seigneur de Miremont, et de Madeleine de Sennectaire) <i>postérité qui suit (p.17)</i>	2) Marie de Bourbon-Lavedan + avant 23/06/1620 ép. 10/07/1568 Jean VI Guichard , seigneur de Paire, Renay et Bernegou + avant 10/11/1601 (fils de Mathurin Guichard, et de Jeanne Amenard, dame de Paire)	2) Louise de Bourbon ° 21/10/1548 + 11/01/1637 Abbesse de Fontevraud	2) Jeanne de Bourbon ° 1549 + 15/11/1610 Abbesse de La Trinité de Poitiers	2) Aimée de Bourbon	Jean de Bourbon + après 22/04/1604 2° baron de Basian, seigneur de Parentis ép. 06/06/1564 Françoise de Saint-Martin + avant 22/04/1604 (fille de Jean, seigneur de Saint-Martin) <i>postérité qui suit (p.22)</i>
--	--	--	--	--	--	--	----------------------------	--

Bourbon

Duché de Bourbon

6

Pierre II de Bourbon dit «de Beaujeu»

ép. (c.m.) 03/11/1473 (Jargeau) & 1474 (Tours)

Anne de France ° 04/1461 (Genappe) + 14/11/1522 (Chantelle, Bourbonnais)

vicomtesse de Thouars, comtesse de Gien,

Régente de France (1483-1488, pendant la minorité de son frère Charles (VIII)),

vicomtesse de Châtelleraut, dame de Gironde

(13/03/1505, acquises du duc de Nemours)

(fille du Roi Louis XI (1461-1483), et de Charlotte de Savoie)

Charles de Bourbon

° 04/1476 + 1498

comte de Clermont

Suzanne de Bourbon ° 10/05/1491 + 28/04/1521 (Châtelleraut)

duchesse de Bourbon et d'Auvergne (1503)

fiancée 21/03/1501 par dispense papale 29/12/1501

à **Charles IV, duc d'Alençon & de Berry** ° 02/09/1489 + 11/04/1524 (Lyon)

(fils de René et de Marguerite de Lorraine)

ép. (c.m.) 26/02/1505 (Paris, Hôtel de Bourbon) & 1/05/1505 (Parc-Les-Moulins)

Charles III de Bourbon, duc de Bourbon & d'Auvergne,

comte de Montpensier ° 17/02/1490 + X 06/05/1527 (Rome)

(fils de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier,

et de Chiara Gonzaga)

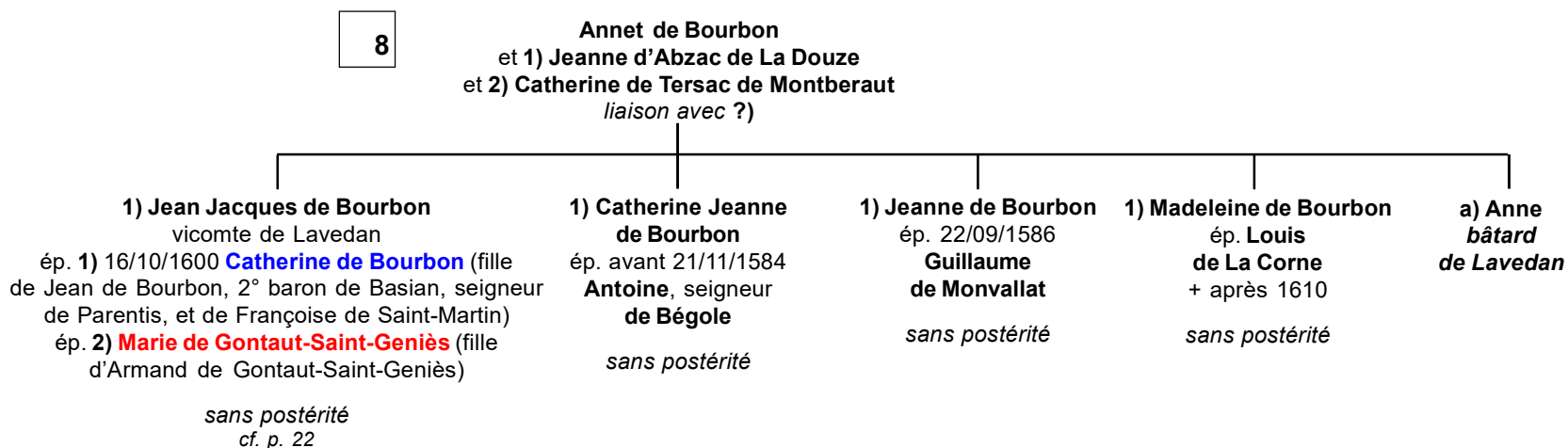
François de Bourbon

° 07/1517 + 1518

2 jumeaux + jeunes

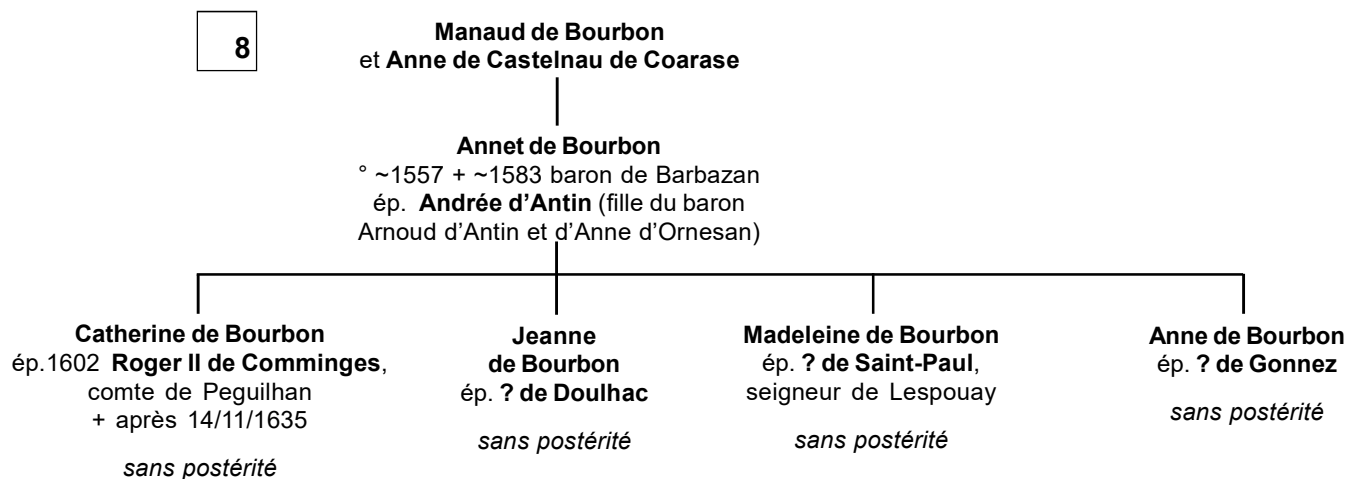
Bourbon

vicomté
de Lavedan



Bourbon

baronnie
de Barbazan



Bourbon

comtes de La Marche
comtes de Vendôme

3

Jacques 1^{er} de Bourbon
et **Jeanne de Châtillon-
Saint-Pol**

Pierre de Bourbon
° ~1342 +X 06/04/1362
(Lyon, Brignais ?
avec son père)

*Partage des titres & biens
(agrément de Jean 1^{er} de Bourbon
et de Catherine de Vendôme
avec leurs enfants) 15/09/1390*

Jean 1^{er} de Bourbon ° 1344 + 11/06/1393
(Vendôme) comte de la Marche (1361, confirmé
23/12/1371 par Charles V), de Vendôme et Castres
(1371), Lieutenant-Général du Limousin
ép. 28/09/1364 (Paris) **Catherine de Vendôme**
+ 01/04/1412 (fille de Jean VI de Vendôme,
comte de Vendôme et de Castres, et de Jeanne
de Ponthieu, dame d'Epéron)

*X) liaison avec ?
postérité qui suit (p.12)*

Isabelle de Bourbon + 1372
ép. **1**) 13/11/1362 (Lyon) **Louis de Brienne**
+X 06/05/1364 (Cocherel) vicomte de Beaumont-
au-Maine (fils de Jean II de Brienne, vicomte
de Beaumont, et de Marguerite de Poitiers)
ép. **2**) 1364 **Bouchard VII de Vendôme** + 16/11/1371
comte de Vendôme et de Castres (fils de Jean VI
de Vendôme et de Jeanne de Ponthieu,
dame d'Epéron)

Jacques de Bourbon + avant 06/10/1417
(~17/09/1417) comte d'Argies et de Préaux,
Grand-Bouteiller de France
ép. dès 10/1397 (1389 ?) **Marguerite
de Préaux** + dès 09/1417 (fille de Pierre III
de Préaux, baron de Préaux, et de Blanche
Crespin, héritière de Dangu et Thury ; veuve
de Jean III Bureau, seigneur de La Rivière)

postérité qui suit (p.13)

Bourbon

comtes de La Marche
comtes de Vendôme

11

Jean 1^{er} de Bourbon
et **Catherine de Vendôme**
X) liaison avec ?

Jean de Bourbon et Catherine de Vendôme, partagent leurs domaines entre leurs enfants Jacques, Louis, Jean & Anne le 15/09/1386. un autre acte du 30/05/1403 confirme l'identité des enfants et les termes du partage. > cf les actes de partage en annexe pp 35-37

Anne de Bourbon
° ~1375 + 09/1408 (Paris)
ép. 1) 1390 **Jean II**, comte de Montpensier, duc de Berry
° 04/02/1377 + ~1397 (ou + avant 15/06/1416 mais divorce dans ce cas)
(fils de Jean 1^{er}, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, et de Jeanne d'Armagnac)
ép. 2) 01/10/1402 (Paris)
Ludwig II von Bayern, duc de Bavière-Ingolstadt
dit «Der Bärtige» (1413)
° 20/12/1365 + 01-02/05/1447 (prison, Burghausen) (fils de Stefan III, duc de Bavière-Ingolstadt et de Taddea Visconti de Milan)

Jacques II de Bourbon ° ~1380 + 24/09/1438 (Besançon, moine au couvent Saint-François, dès 1435) comte de La Marche et de Castres (1393), Roi de Naples et de Sicile & «Prince de Tarente», croisé (1395/96), Grand-Chambellan (26/07/1397), Roi de Hongrie, Jérusalem, Dalmatie, Croatie, Serbie, Galicie, Lodomerie & Bulgarie, comte de Provence, Forcalquier et Piémont, Gouverneur de Languedoc
ép. 1) (c.m.) 15/08 et 14/09/1406 (Pampelune) infante Doña **Beatriz de Navarre (d'Evreux)** ° 10/1386/1392 + 14/12/1407 (Olite) (fille de Carlos III «El Noble», Roi de Navarre (1387-1425), duc de Nemours, et d'Eleonor, Infante de Castille et Léon)
ép. 2) ~18/09/1415 **Jeanne II d'Anjou** ° 25/06/1373 (Zara) + 02/02/1435 (Naples) Reine de Naples et de Sicile (fille de Charles III d'Anjou, Roi de Naples et de Sicile (1382-1386), Roi de Hongrie (1385-1386), et de Marguerite d'Anjou-Durazzo ; veuve de Wilhelm de Habsbourg, duc de Styrie et d'Autriche)
X) liaison avec ?

postérité qui suit (p.13)

Louis de Bourbon ° 1382 + 21/12/1446 (Tours) (teste 28/06/1445, codicille 14/12/1446 à Tours) chevalier, comte de Vendôme (1393) et de Castres (1425, don de son frère aîné), seigneur de Mondoubleau, Preaux et Romalart, Châtelain d'Epéron, Grand-Chambellan (17/04/1408) & Grand-Maître (Souverain-Maître) de France (15/11/1413), Gouverneur de Picardie, Champagne & Brie, prisonnier à Azincourt (1415, Tour de Londres jusqu'en 1424), Lieutenant-Général en Champagne, Brie, Chartres, Beauce & Vendômois, X à Orléans, Jargeau, délivre Compiègne (1430), Ambassadeur (Arras, 1435 : Angleterre, 1446) (hommage pour Vendôme 1403 à Louis II, Roi de Sicile, duc d'Anjou)
ép. 1) (c.m.) 21/12/1414 **Blanche de Roucy** + 22/08/1421 (3^e fille d'Hugues II de Roucy, comte de Braine et de Roucy, et de Blanche de Coucy, dame de Montmireil) > sans postérité
ép. 2) (c.m.) 24/08/1424 (Rennes) **Jeanne de Laval**, dame de Campzillon-en-Mesquer + 18/12/1468 (Lavardin) (fille aînée de Jean de Montfort dit Gui XII(I) de Laval et de Kergolay, et d'Anne de Laval, dame de Laval, Vitré et Gavre)
X) liaison avec **Sibylle Bostun (ou de Bostan)**

postérité qui suit (p.14)

Jean de Bourbon ° ~1385 + avant 01/1458 seigneur de Carency (Artois), Aubigny, Bucquoy, Combes, L'Escluse, Ais et Duisant, Chambellan du Roi Charles VI, X en Angleterre (avec ses 2 frères dans l'expédition contre Henry IV) ; mène la Reine de Chypre en 1411 à Bâle en Suisse
ép. 1) ~1416 **Catherine d'Artois** ° ~1397 + avant 09/1420 (fille puînée de Philippe d'Artois, comte d'Eu, et de Marie de Berry)
liaison (avec postérité avant mariage) puis
ép. 2) après 03/09/1420 (permission de l'Official du Mans du 03/09/1420 puis dispense du Pape Eugène IV en 05/1438 fulminée par l'Evêque d'Arras le 28/02/1439)
Jeanne (Renée) de Vendômois + 18/12/1468 (Lavardin) (fille d'Hamelin et d'Alix, dame de Bessé-sur-Braye ; veuve de Germain (alias Gervais) Ronsart)
(mariage reconnu légitime par transaction le 21/09/1460 puis par arrêt du Parlement du 31/03/1460)

postérité qui suit (p.15)

Marie de Bourbon ° 1385/86 + après 11/09/1463 dame de Brétencourt, Grimal, Viane, Montequet et Curvalle (Albigeois, Tarn ; ou Cruvale, hérité de sa mère) (passe acte de vente de tous ses biens le 28/01/1459 ns)
ép. (enlevée et épousée) **Jean de(s) Croix (d'Escroux)**, seigneur de Bayne (fils de Robert et d'Hélène d'Arles ; du diocèse de Castres, mais d'une famille originaire d'Arles) (+ exécuté par ses «beaux-frères forcés» ; elle, enfermée par ses proches au château de Curvalle pendant 30 ans)

sans postérité

Charlotte de Bourbon ° entre 1386 & 1393 + 13 ou 15/12/1434 (Nicosia, peste)
ép. 02/08/1411 (Melun, procuration) puis 25/08/1411 (Nicosia) **Janus 1^{er} de Lusignan** ° ~1374/75 (Genoa) + 29/06/1432 (Nicosia, Chypre) Roi de Chypre & d'Arménie (fils de Jacques 1^{er} de Lusignan, Roi de Chypre (1382-1398), Roi titulaire d'Arménie, et de Helvis von Braunschweig)

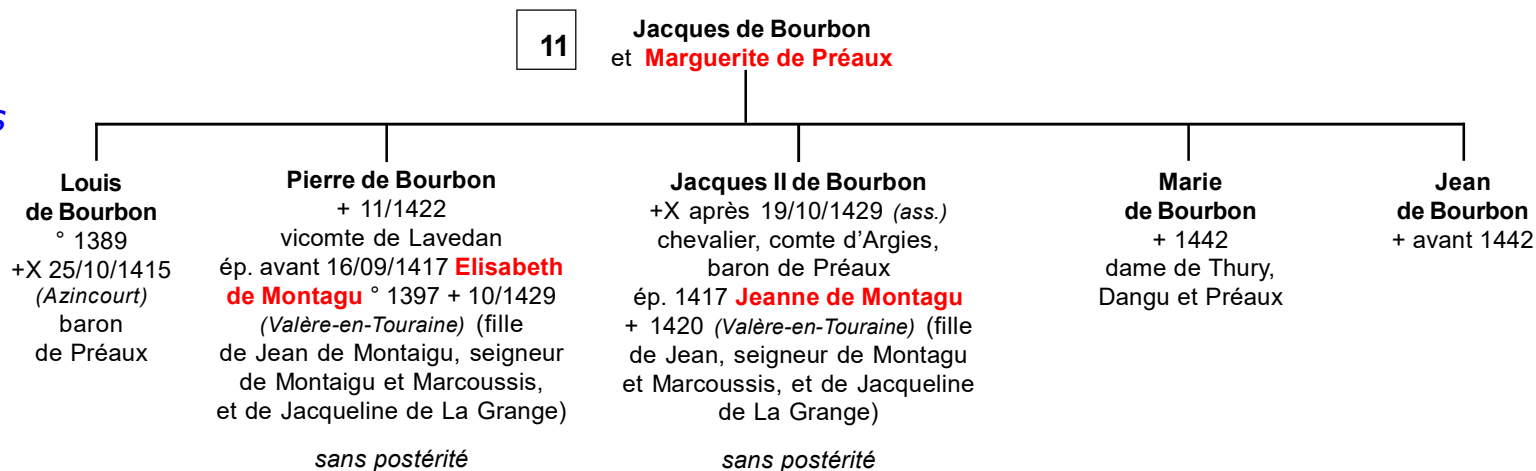
Isabeau (Isabelle) de Bourbon
religieuse à Poissy

X) **Jean bâtard de La Marche**
+ après 1435 ép. (Nicosia) **Ekaterina Paros (de Rhodes)**

Bourbon

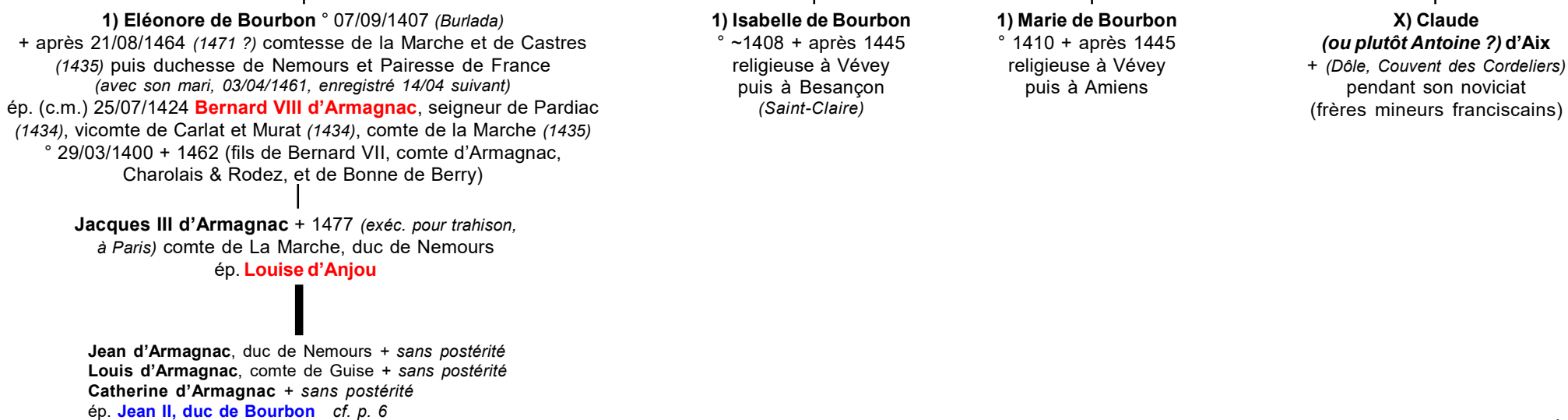
comtes d'Argies
et de Préaux

extinction
1429



Bourbon

comtes de La Marche



Bourbon

comtes de Vendôme

12

Louis de Bourbon

et 1) **Blanche de Roucy** et 2) **Jeanne de Laval**
 X) liaison (Angleterre) : **Sibylle Bostun (ou de Bostan)**

Jean, Bâtard de Bourbon, est légitimé par le Roi à Razilly, près Chinon en 05/1449 - acte confirmé à Amboise le 02/02/1469 ; & naturalisé à Amboise par Lettres de 08/1496, vérifiées le 03/03/1497

2) Jean II de Bourbon ° ~1426 + 06/01/1478 ns (*Lavardin*) chevalier (*siège de Fronsac, 1451*) comte de Vendôme (*1446*), seigneur d'Épernon, Mondoubleau, Montoire, Lavardin & Bonneval, X sous Jean, Bâtard d'Orléans, X à Montlhéry (*1465*) ép. (c.m.) 09/11/1454 (*Angers*) **Isabelle de Beauvau**, dame de Champigny-sur-Veude et La Roche-sur-Yon ° 1436 + 1474 (fille unique de Louis, seigneur de La Roche-sur-Yon, Sénéchal d'Anjou, Grand-Sénéchal de Provence, et de Marguerite de Chambley)

liaisons avec a) **Philippine de Gournay** & b) **Guyonne Peignée dite «de Vieuxville»**

2) Catherine (alias Gabrielle) de Bourbon + jeune

X) Jean de Bourbon, Bâtard légitimé de Vendôme ° ~1420 ou 1440 ? (*Londres, GB*) + 1496 chevalier (*prise de Fronsac, 1451*) seigneur de Préaux, Vaussay (*Vancé*) et Bonneval-sur-Braye (*anc. Bonnevau*), Gouverneur de Vendômois (*1489*) (*hommage à Jean II de Bourbon, comte de Vendôme le 28/04/1484 pour Bonnevau & Vancé*)
 ép. 1) ~1451/69 **Jeanne d'Illiers** (fille de Jean et de Catherine de Maillé)
 ép. 2) **Gillette Perdriel** ° (*Sens*)

postérité qui suit (p.16)

Jeanne de Bourbon «L'Aînée» + 1487
 ép. (c.m.) 03/02/1477 **Louis de Joyeuse**, seigneur de Bothéon-en-Forêts (*Forez*), Beausac ou Banzac, Rochefort, Saint-Geniès, La Roche-sur-Yon (*don du Roi par Lettres 12/1481*) et Champigny, depuis comte de Grandpré, conseiller & Chambellan du Roi, Tuteur («*baill & Gouvernement*») de son beau-frère François, comte de Vendôme (*24/07/1479*) + *04/03/1498* (ou 1487 ?) (*Saint-Lambert*) (fils de Tanneguy de Joyeuse et de Blanche de Tournon)

Catherine de Bourbon + après 1525
 ép. (c.m.) 20/08/1484 **Gilbert de Chabannes**, seigneur de Curton, Sénéchal & Gouverneur du Limousin + ~1493 (fils de Jacques 1^{er}, seigneur de La Palice, et d'Anne de Lavieu)

sans postérité

Jeanne de Bourbon «La Jeune» + 22/01/1511
 ép. 1) (c.m.) 06/1487 **Jean II**, duc de Bourbon ° ~1426 (*Moulins*) + 01/04/1488 (*Moulins*) (fils de Charles 1^{er}, duc de Bourbon, et d'Agnès de Bourgogne) *cf. p.5*
 ép. 2) (c.m.) 02/01/1495 **Jean 1^{er} de La Tour**, comte d'Auvergne et de Lauraguais ° 1467 + 28/03/1501 (fils de Bertrand (VI, V, II) de La Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Louise de La Trémoïlle, dame de Bomiers, Saint-Just et Boussac)
 ép. 3) (c.m.) 27/03/1503 (*Montferrand*) **François de La Paus(s)e**, baron de La Garde, seigneur de Chasselles
 postérité 2) : *Madeleine de La Tour, aïeule de Catherine de Médicis*

Renée de Bourbon ° 05/1468 + 08/11/1534 (*Fontevrault*) religieuse à Saintes (*1476*) profession à Fontevrault (*1483*), Abbesse de La Trinité de Caen (*1490*) puis de Fontevrault (*1490*)

François 1^{er} de Bourbon ° 1470 + 03/10/1495 (*Vercelli, Piémont*) comte de La Marche et Vendôme X en Italie (*Fornoue*) ép. 08/09/1487 (*Ham ou La Fère-en-Tardenois*) **Marie de Luxembourg**, comtesse de **Saint-Pol**, Ligny et Enghien, héritière de Condé ° 1466 + 01/04/1547 (*La Fère*) (fille aînée de Pierre II, comte de Saint-Pol, Soissons, Enghien & Marle, et de Marguerite de Savoie ; veuve de Jacques de Savoie, comte de Romont) (*partage entre ses enfants 01/02/1518 à la Fère*)
 liaison avec a) **Isabeau de Grigny** (fille de Jacques et de ? de Longueval)

postérité qui suit (p.18)

Louis de Bourbon ° 1473 + 1520 Prince de La Roche-sur-Yon ép. 21/03/1504 (*Moulins*) **Louise de Bourbon**, comtesse de **Montpensier** + 05/07/1561 (fille de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, et de Chiara Gonzaga) liaison avec ?
 postérité qui suit (p.20) des *ducs de Montpensier* > *cf. p.5*

a) **Jacques de Bourbon bâtard de Vendôme** ° avant 1455 + 01/10/1524 seigneur de Bonneval ép. ~07/12/1505 **Jeanne**, dame de **Rubempré** (fille de Charles de Rubempré et de Françoise de Mailly)
 postérité qui suit (p.21) des *seigneurs de Ligny*

Charlotte de Bourbon ° 1474 + 14/12/1520 (*Fontevrault ; veuve y fait profession 18/05/1515*) ép. (c.m.) 23/02/1489 **Engelbert de Clèves**, comte de Nevers ° 26/09/1462 + 21/11/1506 (fils de Johann 1^{er}, duc de Clèves (*1448-1481*), et d'Elisabeth de Bourgogne)

postérité

b) **Louis, bâtard de Vendôme** + 21/10/1510 licencié ès-lois, chantre de la Collégiale Saint-Georges de Vendôme (*03/11/1481*), Prieur d'Épernon, conseiller clerk au parlement de Paris (*par Lettres au Plessis-du Parc 18/02/1483, serment 12/04 ; en fonction jusqu'au 25/02/1484*) Evêque d'Avranches (*17/09/1485*), Abbé de Savigny, Célieries de l'Abbaye de L'Isle-Barbe (*4.000 £ de pension du Roi*) Commissaire du Roi à Saint-Wandrille (*31/03/1500*) (*brisure : bâton nouveau mis en barre*)

Bourbon

seigneurs de Carençy

12

Jean de Bourbon
 et 1) **Catherine d'Artois**
 et 2) **Jeanne (Renée) de Vendômois**

Pierre, Jacques et Philippe de Bourbon, définitivement légitimés après une dernière enquête de 06-07/1458 règlent la succession de leurs parents : partage 11/09/1463, avec leur tante Marie de Bourbon, leur cousine Liénor et le comte de la Marche. Transaction 09/08/1434 exécutée 06/09 entre André Ronsart, fils de Jean, petit-fils de Gervais et de Jeanne de Vendômois, et Jean, seigneur de Carençy...

2) Louis de Bourbon dit «Le Brûlé»
 ° 1418 + après 01/1458 (Paris) (ou ~1453 à Louvres-en-Parisis ?)
 (légitimé au mariage de ses parents)
 seigneur de L'Ecluse, X avec la Bourgogne contre les Gantois

2) Jean de Bourbon
 ° 1422 + 1438 (Compiègne)
 (légitimé au mariage de ses parents)
 sans alliance

2) Pierre de Bourbon ° 02/1424 + 1481
 seigneur de Carençy, partisan du duc Charles de Bourgogne (ses biens sont confisqués 20/04/1469, capturé à Arras, condamné à mort pour crime de lèse-majesté, mais gracié par Lettres du 20/04/1469 ; ses biens sont confisqués au profit de son frère Jacques)
 ép. (dot : 2000 £) **Philippa de Pla(i)nes** (fille de Thomas, seigneur de Maligny, et de Jeanne de Gros ; ép. 2) Jean IV de Lannoy, seigneur de M(a)ingoval et Andregnies, dont 9 enfants)
X) liaison avec ?)

X) Jeanne Catherine, Bâtarde de Bourbon
 ép. (dot : 2000 £ par son oncle Jacques) 21/05/1469 (Moulins) **Bertrand de Sal(I)emard**, chevalier, seigneur de Rassis et de La Fay (Forez)

2) Jacques de Bourbon + après 1493
 seigneur de Carençy (1469), Aubigny, Bucquoy, Combles et Rochefort (08/1451), Lieutenant-Général de son parent Jean II, duc de Bourbon, Connétable de France (par Lettres 28/02/1486, confirmées 01/01/1488) Capitaine & Gouverneur du comté de Clermont (par Lettres 07/05/1470)
 ép. ~1442 (Riom) **Antoinette de La Tour** ° ~1415 (fille d'Agne ou Annet III, seigneur d'Oliergues, et d'Elips de Vendat ; veuve de Jacques Aubert, seigneur de Monte(i)l de Gelat, La Roche d'Agoux et Entragues)

2) Philippe de Bourbon + après 1492
 seigneur de Duisant (soutenu 20/07/1492 par l'Empereur Maximilien dans son procès contre le seigneur de Nemours sur le Bois de Barri en Hainaut)
 ép. **Catherine de Lalaing** + après 1477 (fille de Sanche, seigneur de Sobersat et Oprebaix, Grand-Baili de Cambrésis, et de Catherine de Robersart, dame de Bruille et Escaiblou)

2) Jeanne de Bourbon
 légitimée au mariage de ses parents + à 14 ans (Tours)
2) Eléonore de Bourbon
 + jeune (Tours)
2) Andriette de Bourbon
 + jeune (Tours)

Antoine de Bourbon, seigneur de Duisant
 ép. **Jeanne de Habarcq** (fille de Pierre, seigneur de Gournay, et de Marie-Jeanne de Ranchicourt)

Charles de Bourbon + après 1503 (~1506 ?, A(l)bre(s)-t-sur-L'Allier) comte de la Marche, seigneur & Prince de Carençy, seigneur d'Aubigny, L'Ecluse, Bucquoy, Bougny, Combles, Abret, Vendat, Rochefort, Bains, Saint-Georges, Ternat, etc.
 ép. 1) (c.m.) 15/01/1468 **Didière de Vergy** (fille unique de Jean IV, seigneur de Fouvent, Vignory et Saint-Dizier, et de Marie (alias Marguerite) de La Roche-Guyon) > sans postérité
 ép. 2) (c.m.) 08/11/1481 **Antoinette de Chabannes** (fille de Geoffroi, seigneur de Charlus, et de Charlotte de Prie) > sans postérité
 ép. 3) (c.m.) 18/04/1493 **Catherine d'Alègre** (fille puînée de Bertrand de Tourzel dit «d'Alegre», baron de Puyagut, seigneur de Busset, et de Jeanne (alias Isabelle) de Lévis-Florensac-Cousan) (hommage 1506 pour Vendat, Abret et Rochefort mouvantes de Billy en Bourbonnais)

Jean de Bourbon
 seigneur de Rochefort et d'Arlon
 ép. **Jeanne de L'Isle (Lille)** (fille unique de Jacques, seigneur de Fresne-sur-Escout, et de Catherine de Neufville ; veuve d'Arnoul de La Hamaide, seigneur de La Hamaide et de Condé) > cf Vendôme
 sans postérité

Pierre de Bourbon
 + jeune seigneur de Duisant

Philippe II de Bourbon
 + ~1530 seigneur de Duisant, partisan du Connétable de Bourbon

Jeanne de Bourbon
 ép.(c.m.) 20/01 & 29/01/1489 (Moulins) (consentement au contrat de son oncle Jacques de Bourbon et des Beaujeu : Pierre duc de Bourbon & d'Auvergne et Anne de France, sa femme)
François Rollin, seigneur de Beauchamp, Aymerie, Monestoy (ou Monetay) ° 1449 + 1521 (fils de Guillaume et de Marie de Lévis)

3) Bertrand de Bourbon
 +X 13/09/1515 (Marignano) chevalier, seigneur de Carençy
 sans postérité

3) Jean de Bourbon
 + (Moulins) seigneur de Carençy
 sans alliance

3) Louise de Bourbon
 sans postérité

3) Isabelle de Bourbon, dame de Carençy, Combles, Bucquoy, Vendat et Aubigny
 ép. (c.m.) 22/02/1516 **François de Pérusse d'Escars**, seigneur de La Vauguyon, Lieutenant-Général en Lyonnais, Dauphiné, Savoie & Piémont + après 1536 (1550 ?) (fils de Gauthier des Cars, et de Marie de Montbéron)

Bourbon

Bâtard de Vendôme

14

Jean de Bourbon,
Bâtard légitimé de Vendôme
et 1) **Jeanne d'Illiers**
et 2) **Gillette Perdriel**

1) **Mathurine de Vendôme** + avant 03/03/1483
sert Jeanne de Bourbon, dame de Joyeuse
ép. 1479 **Pierre de Montigny**, écuyer, seigneur de La Boisse
(Boüesche), Maître des Eaux-&-Forêts du comté de Vendôme
(24/07/1479, nommé par Louis de Joyeuse, seigneur de Bothéon)
+ avant 13/06/1489 (fils de Jacques de Montigny, Fresne
et Authon, et de Jeanne de Creaux) > cf [Vendôme](#)

postérité dont
François de Montigny, sous tutelle
~1489 de Jean, Bâtard de Vendôme)

2) **Jean de Vendôme**
+ 05/03/1483
curé de Lunay,
conseiller
au Parlement
(Exéc. testamentaire
05/03/1483 de
sa sœur Mathurine)

2) **François
de Vendôme**
+ dès 1540
chanoine & Prévôt
de la Collégiale
Saint-Georges
de Vendôme,
curé de Lunay
(après son frère)

2) **Jacques
de Vendôme**
écuyer

*sans
postérité*

2) **Louise (alias Mathilde)
de Vendôme**
ép. **Jean des Loges**,
seigneur de Toucheronde,
Artins et des Loges,
Capitaine du château
de Lavardin

*postérité dont Jacques,
seigneur de Toucheronde (1544)*

2) **Marie de Vendôme**
+ dès 1539
ép. 1) ?, seigneur
de **La Valette (Limousin)**
ép. 2) **Jacques
de Gaudebert**,
seigneur des Forges

Bourbon

Vicomté de Lavedan

8

Henri 1^{er} de Bourbon
et **Françoise de Saint-Exupéry**

Elie de Bourbon
° 1572 + après
30/09/1584

Madeleine de Bourbon + ~10/03/1620
dame de Saint-Germain-les-Vergnes (19)
ép. (c.m.) 11/08 et 15/08/1595 **François de Cardaillac**,
seigneur et baron de La Capelle-Marival (46),
Saint-Maurice (-en-Quercy, 46), Rudelle (46) et Saint-
Cernin (46), co-seigneur de Cardaillac (46)
+X 11/03/1622 (fils d'Antoine - *mêmes titres* -,
et de Victoire d'Aquino)

postérité Cardaillac

**Jacques
de Bourbon**
+ en
bas âge

Henri II de Bourbon ° 21/02/1575 (Merle, Limousin)
+ 31/12/1647 (Sanche Marans)
marquis de Malause, vicomte de Lavedan
ép. 18/03/1598 (Paris) **Marie-Madeleine de Chalons**,
dame de La Caze ° 17/02/1583 (La Caze)
+ 15/03/1646 (La Caze) (fille d'Antoine de Chalons
et d'Anne de Lannoy-La Boissière)

**Françoise-Madeleine
de Bourbon**
ép. 03/08/1605 **Bertrand
de Peyronenc**, seigneur
de Saint-Chamarens

sans postérité

Madeleine de Bourbon + 09/1638 (Montal)
ép. 1) **Jacques II des Cars**, 2^e marquis
de Merville + 1631 (Paris)
ép. 2) 26/01 & 23/07/1636
Jean de Tubières de Lévis,
comte de Caylus

Louis de Bourbon ° 18/05/1608 (La Caze) + 01/09/1667 (Paris)
marquis de Malauze, vicomte de Lavedan
ép. 1) 1638 (Paris) **Charlotte de Kerveno** + 10/1647 (Miremont)
(fille de François de Kerveno, marquis de Kerveno
et de Marie de Lannoy-La Boissière)
ép. 2) 1653 **Henriette de Durfort** ° 1633 (fille de Gui Aldonce de Durfort,
marquis de Duras et de Lorges, et d'Elisabeth de la Tour d'Auvergne)
liaison avec a) Françoise de Birgand

postérité qui suit (p.23)

Victoire de Bourbon
+ 08/1644 (Bordeaux)
ép. 26/06/1631 (Sénigats)
Armand d'Escodeca,
marquis de Mirambeau
(fils de Pierre d'Escodeca,
baron de Boisse)

sans postérité

Bourbon

*ducs de Vendôme
puis de Bourbon*

14

François de Bourbon
et Marie de Luxembourg-Saint-Pol
liaison avec a) Isabeau de Grigny

*François de Bourbon est également du chef de sa femme :
comte de Saint-Pol, Conversano, Marle & Soissons, vicomte de Meaux,
seigneur d'Epemon, Gravelines, Dunkerque, Ham, La Roche,
Bohain, Beaufort et Châtelain de Lille.*

Charles 1^{er} de Bourbon ° 02/06/1489 (Vendôme)
+ 25/03/1537 (Amiens, fièvre) chevalier (*Agnadel, 1509*)
duc de Vendôme (02/1514) puis de Bourbon,
Pair de France (1515), comte de Soissons, Marle
et Conversano, vicomte de Meaux, seigneur puis baron
d'Epemon et de Blou, Montdoubleau, Condé, Ham,
Gravelines, Dunkerque, La Roche, Bohain, Beaufort,
Hesdin, Châtelain de Lille, Gouverneur de Paris
& Ile-de-France, X en Italie (*Gênes, 1507, Agnadel, 1509,
Marignano, 1515*), Gouverneur de Picardie (1518),
commande une compagnie de 70 lances (*quittance
de gages 19/07/1519*), fait lever le siège de Mezières
au comte de Nassau, démantèle Landrecies, prend
Hesdin, Chef du Conseil de Régence (*pendant «la prison
du Roi», après Pavie*), fait lever le siège de Péronne
aux Impériaux (1536)
ép. 18/05/1513 (Châteaudun) **Françoise d'Alençon**,
duchesse de Beaumont ° 1491 + 14/09/1550 (La Flèche)
(fille aînée de René, duc d'Alençon (1476-1492),
et de Marguerite de Lorraine-Vaudémont ;
veuve de François 1^{er} d'Orléans,
duc de Longueville)
(*les baronnies de Château-Gontier, La Flèche
et Beaumont sont érigées en duché en sa faveur
sous le nom de Beaulmont par Lettres données
à Sainte-Menehould en 09/1541*)
liaison avec a) **Nicole de Board**

(13 enfants + 2 bâtards)
postérité qui suit (p.19)

**Jacques
de Bourbon**
° 06/07/1490
(Vendôme)
+ 16/08/1491

François 1^{er} de Bourbon ° 06/10/1491 (Ham) + 01/09/1545 (*Cotignan, près Reims*) chevalier (*par Bayard*)
duc d'Estouteville, comte de Saint-Pol et Chaumont, Pair de France (27/07/1527) Gouverneur
d'Ile-de-France & Dauphiné (1527), X en Italie (*Milan, Marignano, Pavie*) (*relève - par contrat homologué
au parlement de Paris 16/04/1540 suivant des Lettres patentes du 01/09/1539 nom, armes, titre principal de duc
& cri des Estouteville, l'éventuel fils cadet devant prendre les armes d'Estouteville sans écartelure*)
ép. (c.m.) 09/02 & 11/02/1534 (*Paris*) **Adrienne d'Estouteville**, duchesse d'Estouteville (*érection
en duché 08/1534, enregistrement au parlement de Rouen 02/09 et à la Chambre des Comptes de Paris 19/10*),
vicomtesse de Roncheville, baronne de Cleuille, Briquerebec, Hambye, Moyon, Gacé et Mellerault,
Châtelaine des Loges, dame de Val(le)mont, Hotot, Foville, Berneval, Beureville, Offrainville,
Chambres, Héricourt, Gasuville, Bec de Mortagne, Moreil et La Roche-Guyon (*en partie*),
Brechal, Servon, La Roche-Guyon, Trie, Rochefort, Auneau, Bar-sur-Aube (*en partie*)
° 20/10/1512 + 15/12/1560 (*Trie*) (*teste 15/12/1560*) (fille unique de Jean III,
seigneur d'Estouteville, vicomte de Roncheville, et de Jacqueline d'Estouteville,
dame d'Hambye, Moyon, Briquerebec et Gacé)

postérité qui suit (p.22)

Louis de Bourbon
° 02/01/1493
+ 11/03/1556
2° Cardinal de Bourbon,
Evêque & duc de Laon,
Archevêque de Sens

Antoinette de Bourbon
° 25/12/1494 (Ham)
+ 20/01/1583 (Joinville)
ép. (c.m.) 09/06/1513 (Paris,
Hôtel des Tournelles) **Claude de Lorraine**,
duc de **Guise** ° 20/10/1496
(Condé-sur-Moselle) + 12/04/1550
(Joinville) Pair & Grand-Veneur
de France, Gouverneur de Champagne,
Brie & Bourgogne (fils de René II,
duc de Lorraine (1473-1477),
et de Philippa van Egmond)

postérité Lorraine-Guise

Louise de Bourbon
° 01/05/1495 (La Fère)
+ 21/09/1575 (Fontevrault)
religieuse à Fontevrault (19/01/1510)
Abbesse d'Origny (1511),
de Sainte-Croix de Poitiers (15/04/1533,
s'en démet en faveur de sa nièce 03/11/1534),
Grande-Prieure puis Abbesse
de Fontevrault (09/01/1535, *remplace
sa tante ; bénite par son frère Cardinal*)

a) **Jacques
bâtard
de Vendôme**

Bourbon

ducs de Vendôme puis de Bourbon

18

**Charles 1^{er} de Bourbon
et Françoise d'Alençon**
liaison avec a) Nicole de Board
13 enfants + 2 bâtards

Louis de Bourbon ° 23/09/1514 (La Fère) + 07/04/1516 (Vendôme) comte de Marle	Marie de Bourbon ° 29/10/1515 (La Fère) + 28/09/1538 (La Fère) fiancée (1535) au Roi Jacques V Stuart	Anne Marguerite de Bourbon ° 26/10/1516 (Nogent ou La Fère) + 20/10/1589 (La Chapelle-Damgilon, Berry) dame de la Maison des Filles de France (1553) ép. 19/01/1538 (<i>Louvre, Paris, dispense</i>) François 1^{er} de Clèves-La Marck , duc de Nevers, comte d'Eu (fils de Charles de Clèves, comte de Nevers et de Réthel, et de Marie d'Albret, comtesse de Réthel)	Antoine de Bourbon ° 22/04/1518 (La Fère) + 17/11/1562 (Andelys, 27) duc de Vendôme, Roi de Navarre ép. 20/10/1548 (Moulins) Jeanne III d'Albret , Reine de Navarre (1555-1572) ° 07/01/1528 (Pau) + 09/06/1572 (Paris) (fille d'Henri II d'Albret, Roi de Navarre (1517-1555), et de Marguerite d'Angoulême ; (ann. 1 ^o noces : Guillaume de La Marck, duc de Clèves) liaison avec a) Louise de La Béraudière (~1561/62) dite «Mlle de Rouet» postérité cf. <i>Bourbon Dynastie Royale</i> p.3	François de Bourbon ° 23/09/1519 (La Fère) + 23/02/1546 (<i>La Roche-Guyon, chute d'un coffre sur la tête</i>) comte d'Enghien, Gouverneur de Hainaut, Picardie & Languedoc (1544), X en Piémont contre le marquis du Guast, Lietenant-Général de l'Empereur (Cerisola)	Louis de Bourbon ° 03/05/1522 (La Fère) + 25/06/1525 (La Fère)	Madeleine de Bourbon ° 03/02/1520 (La Fère) + après 18/11/1561 (La Fère) religieuse à Fontevrault, profession (17/04/1533), Prieure de Prouille, Abbesse de N.-D. de Poitiers (11/1534)
---	--	--	--	--	---	---

Charles II (X) de Bourbon ° 22/12/1523 (La Ferté-sous-Jouarre) + 09/05/1590 (*Fontenay-Le-Comte, rétention d'urine*) Evêque de Nevers (1540), de Saintes (1544), de Beauvais (24/05/1572, *s'en démet 1575*), 3^o Cardinal de Bourbon (09/01/1548, *au titre de Saint-Sixte, par le Pape Paul III*), Archevêque de Rouen (par bulles 20/09/1550), Lieutenant-Général au Gouvernement de Paris & Ile-de-France (par *Lettres 09/09/1551 & 14/07/1557*), participe au Colloque de Poissy (1561), aux Etats-Généraux (Orléans, Rouen), Légat du Pape à Avignon (1565), préside à l'Assemblée Générale du Clergé à Melun (1580), Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Abbé de Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Ouen, Jumièges et Corbie (1544), Vendôme, La Couture, Signy, Orcamp, Montebourg, Valemont, Persigne, Saint-Germer, Châteliers, Froidmont, Saint-Etienne de Dijon, Saint-Lucien de Beauvais, Saint-Michel-en-L'Erm, etc., Doyen des Cardinaux, Emblème de la Ligue, proclamé Roi comme Charles X à la mort d'Henri III («*Roi de la Ligue*», *déchu par le Parlement 03/12/1594*)

postérité illégitime : ? **Poullain** (reçoit 16/03/1595 du Trésorier de l'Epargne 1000 écus de la part du Roi de France, son «cousin»)

Catherine de Bourbon ° 18/09/1525 (Deffans, Bourbonnais) + 27/04/1594 (Paris) religieuse au Mont-Calvaire de La Fère (1530) Abbesse de N.-D. de Soissons (1561)	Renée de Bourbon ° 06/02/1527 (Saint-Germain-en-Laye) + 09/02/1583 (Chelles) religieuse à Fonevrault (1533), profession (07/1540), Grande Prieure, Abbesse de Chelles (1543)	Jean de Bourbon ° 06/07/1528 (La Fère) +X 10/08/1557 (<i>Saint-Quentin, coup de pistolet</i>) duc d'Enghien et d'Estouteville, comte de Soissons, baron de Nogent et de Baugé, seigneur de Montigny, défend Metz (1552) ép. (c.m.) 14/06/1557 Marie de Bourbon , duchesse d'Estouteville ° 30/05/1539 + 07/04/1601 (fille de François 1 ^{er} de Bourbon, duc d'Estouteville, comte de Saint-Pol, et d'Adrienne d'Estouteville) > cf. p.22 liaison avec a) ? a) ? de Valency +X 1562 (devant Bourges assiégée)
--	---	---

Louis de Bourbon ° 07/05/1530 (Vendôme) +X 13/03/1569 (Jarnac) 1^{er} Prince de Condé
ép. 1) 22/06/1551 **Eléonore de Roye**, comtesse de Roucy ° 24/02/1535 + 23/07/1564 (Condé) (fille de Charles de Roye, comte de Roucy, et de Madeleine de Mailly, dame de Conty)
ép. 2) 08/11/1565 (Vendôme) **Françoise d'Orléans** ° 05/04/1548 + 11/06/1601 (fille de François d'Orléans-Longueville, marquis de Rothelin, Prince de Chatelaillon, et de Jacqueline de Rohan) ;
liaison avec a) **Mlle de Limeuil**
postérité cf. *Bourbon-Condé & Conti* p.3

Eléonore de Bourbon
° 18/01/1532 (Le Louvre, Paris)
+ 26/03/1611 (Fontevrault)
religieuse à N.-D. de Soissons, profession (07/1550) puis Abbesse de Fontevrault (11/1575)

a) **Nicolas Charles de Bourbon et de Board**
+ après 1565
ép. **Jeanne de Bordeix**, dame de Ramers
postérité qui suit (p.22)

Bourbon

ducs de Montpensier

14

Louis de Bourbon
et Louise de Bourbon-Montpensier
a) *liaison avec ?*

Suzanne de Bourbon + 02/1570
ép. 29/11/1529 **Claude 1^{er} de Rieux**,
seigneur de Rieux et de Rochefort
° 15/02/1497 + 19/05/1532 (fils
de Jean IV de Rieux, seigneur de Rieux
et de Rochefort, et d'Isabelle
de Brosse dite «*de Bretagne*»)

Louis III de Bourbon (II de Montpensier)
° 10/06/1513 (*Moulins*) + 23/09/1582 (*Champagny, Touraine*)
duc de Montpensier, Pair de France
ép. **1)** 08/1538 **Jacqueline de Longwy**, 2^o comtesse
de Bar-sur-Seine + 28/08/1561 (*Paris*) (fille de Jean IV,
seigneur de Givry, baron de Pagny et de Mirebeau,
et de Jeanne, légitimée d'Angoulême,
1^o comtesse de Bar-sur-Seine)
ép. **2)** 04/02/1570 **Catherine de Lorraine-Guise**
° 18/07/1552 (*Joinville*) + 06/05/1596 (*Paris*) (fille
de François de Lorraine, 2^o duc de Guise, et d'Anne d'Este,
comtesse de Gisors, dame de Montargis)

Charles de Bourbon
+ 10/10/1565 prince de La Roche-sur-Yon
ép. **1)** 08/1538 **Philippa de Montespèdon**, dame
de Beaupréau, dame d'honneur de Marie de Médicis
+ 12/04/1578 (fille de Joachim et de Jeanne (*Renée*)
de La Haye ; ép. 2) le maréchal de Montejean)

**a) Jacques, bâtard
de La Roche-sur-Yon**,
Evêque de Langres

Henri de Bourbon
° 1545 + après 18/12/1560
(*Orléans, en tournoi*)
marquis de Beaupréau

**Jeanne
de Bourbon**
+ jeune
(à 9 mois)

1) Françoise de Bourbon
+ 1587
ép. entre 07/02/1558
et /05/1559 **Henri Robert
de La Marck**, Prince
de Sedan, duc de Bouillon
° 07/02/1540 + 02/12/1574
(fils de Robert IV de La Marck,
duc de Bouillon,
et de Françoise de Brézé,
comtesse de Maulévrier)

1) Anne de Bourbon
+ 1572
ép. 16/09/1561 **François II
de Clèves**, duc de Nevers
° 31/03/1540 + 19/12/1562
(fils de François
de Clèves, duc de Nevers,
et de Marguerite
de Bourbon)
sans postérité

**1) Jeanne
de Bourbon**
° 1541/42
+ 06/03/1624
dame de Vasles
(1569-1603)
Abbesse de Jouarre
puis de Sainte-Croix
de Poitiers (1569)

François de Bourbon ° 1542
+ 04/06/1592 duc de Montpensier
ép. 1566 **Renée d'Anjou**, dame de
Mareuil et Villebois ° 21/10/1550
(*Mézières*) + 1597 (fille de Nicolas
d'Anjou, marquis de Mézières,
comte de Saint-Fargeau,
et de Gabrielle de Mareuil)

Henri de Bourbon ° 12/05/1573 + 27/02/1608
duc de Montpensier, Prince des Dombes
ép. 15/05/1597 **Henriette-Catherine**, duchesse **de Joyeuse**
° 08/01/1585 + 25/02/1656 (*Paris*) (fille d'Henri, 3^o ou 4^o
duc de Joyeuse, et de Catherine de Nogaret de La Vallette)

Marie de Bourbon ° 15/10/1605 (*Gaillon*) + 04/06/1627 (*Paris*)
duchesse de Montpensier, héritière des Dombes
ép. (c.m.) 05 (*Nantes*) & 06/08/1626 (*Nantes*) **Gaston de France**, duc d'Orléans
et de Chartres ° 25/04/1608 (*Fontainebleau*) + 02/02/1660 (*Blois*)
(fils d'Henri IV, Roi de France, et de Maria de' Medici)

cf. Bourbon *dynastie royale* p.4

1) Charlotte de Bourbon ° ~1546
+ 05-06/05/1582 (*Anvers*) Abbesse
de Jouarre puis Calviniste
ép. 12/07/1575 (*Den Briel, Briele*) **Willem
(Guillaume) 1^{er} «Le Silencieux» ou «le Taciturne»
(«de Zwijger»)**, Prince **d'Orange**, comte
de Nassau, Prince d'Orange (1545)
(*Oranje-Nassau*) ° 24/04/1533 (*Dillenburg*)
+ 10/07/1584 (*ass., Nieuwe Kerk, Delft*) (fils
de Guillaume «*Le Riche*», comte de Nassau-
Dillenburg et Katzenelnbogen,
et de la comtesse Juliana
zu Stolberg-Wernigerode)

**1) Louise
de Bourbon**
° 1548
+ 09/02/1586
Abbesse
de
Faremoutier

Bourbon

Bâtard de Vendôme

14

Jacques de Bourbon
bâtard de Vendôme
et Jeanne de Rubempré

Claude de Bourbon-Vendôme
° 1514/15 + 1595 2° baron
de Ligny, seigneur de Bonneval
ép. 20/06/1542 **Antoinette
de Bours**, vicomtesse
de Lambercourt + 07/01/1585
(Abbeville) (fille de Claude
de Bours, seigneur d'Onival,
et de Jeanne de Vaudricourt)
liaison avec a) ? de Courcelles

André de Bourbon-Vendôme, seigneur de Rubempré, Cumouville,
Preudeville, Nullemant, Dencourt, Saint-Rémy-en-Rynier, Bellehart
& Rieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi,
chevalier de Son Ordre, capitaine de 50 hommes d'armes,
conseiller d'Etat, Gouverneur d'Abbeville
ép. 1) **Anne de Busserade** (fille de Louis, seigneur de Rieux,
et de Marguerite de Boufflers)
ép. 2) 18/09/1560 (Maineville) **Anne de Roncherolles**, dame de
Radepont ° ~1540 + après 1576 (fille de Philippe, baron de Pont-
Saint-Pierre et Heuqueville, et de Suzanne de Guisencourt)

**Jean
de
Bourbon**
+ 09/11/1571
Abbé
de Cussy

**Jacques
de
Bourbon**
Grand-
Archidiacre
de Rouen

**Catherine
de Bourbon-Vendôme**
ép. ~1515 **Jean
d'Estrées**, seigneur
de Coeuvres et Wallien
° 1486 + après
23/10/1571 (fils
d'Antoine «*Le Jeune*»
d'Estrées, et de Jeanne,
dame de La Cauchie)

**Jeanne
de Bourbon**
Abbesse
de Saint-
Etienne
de Reims

**Madeleine
de Bourbon**
+ 25/08/1588
Abbesse
de Saint-
Etienne
de Reims

**Antoine
de Bourbon-
Vendôme**
+X 1594
(duel, Paris)
vicomte de
Lambercourt

Claude de Bourbon-Vendôme
+ 1620 vicomtesse
de Lambercourt,
3° baronne de Ligny
ép. 24/06/1571 **Jean IV
de Rambures**, seigneur
de Rambures et Hornoy
(fils de Jean III de Rambures,
seigneur de Rambures,
comte de Dammartin,
et de Françoise d'Anjou,
comtesse de Dammartin,
dame de Courtenay)

**Anne
de Bourbon-
Vendôme**
ép. 20/10/1584
**Claude
de Créqui**,
seigneur
d'Hémond

a) **Jacques, bâtard
de Vendôme**
+ 1632 seigneur
de Ligny et Courcelles
ép. 1) **Marie de Bommy**
ép. 2) **Louise de Gouy**
(fille de Jacques
de Gouy, seigneur
de Cournehant,
et de Marguerite
de La Chaussée)

1) **Jean
de
Bourbon**
+ jeune

2) **Charles
de
Bourbon**
+ 1595
seigneur
de
Rubempré

2) **Louis
de
Bourbon**
° 1574
+ 1598
seigneur
de
Grainville
et
Rubempré

2) **Marguerite
de Bourbon**
dame de
Rubempré
ép. 29/11/1596 ?
**Jean IV
de Monchy**,
seigneur
de Montcavrel
(fils d'Antoine
de Monchy,
seigneur
de Montcavrel,
et d'Anne
de Balsac)

2) **Madeleine
de Bourbon**
ép. 30/07/1543
Jean, seigneur
de Gonnellieu,
Péruant et
Autrèches (fils
de Nicolas
de Gonnellieu
et de Catherine
de Bossebec)

2) **Marie
de Bourbon**,
Abbesse de Saint-
Etienne de Reims
2) **Marguerite
de Bourbon**,
religieuse

**Marie
Gabrielle
de Vendôme**
+ 1629

**Antoinette
de Vendôme**
ép. **Alexandre
de Touzin**
+ avant 1658

**Marguerite
de Vendôme**
ép. 1) **Jacques
de Monchy** + ~1640
seigneur de Lamberval
(ou Amerval ?)
ép. 2) **Antoine de Postel**,
seigneur de La Grange

**Charles
de Vendôme**
seigneur de
Brétencourt

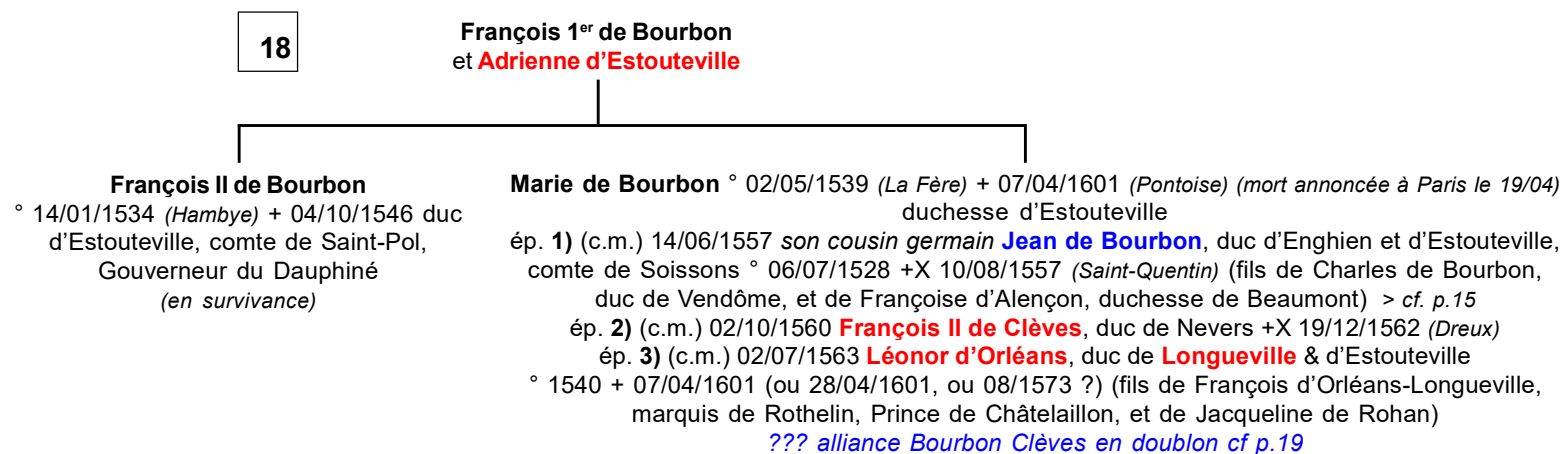
**François Claude
de Vendôme : «*Monsieur
de Brétencourt*»**
+ 1658 seigneur
de Revigny
ép. **Louise de Belleval**
sans postérité

François de Vendôme seigneur de Brétencourt et d'Arancourt
ép. 1) 18/02/1649 **Jacqueline Tillet d'Achery**
ép. 2) ?

1) ? de Vendôme ; 1) ? de Vendôme ; 1) ? de Vendôme
1) ? de Vendôme ép. ? des Lyons (*sans postérité*)
1) ? de Vendôme ép. ? Fortel des Essarts (*sans postérité*)

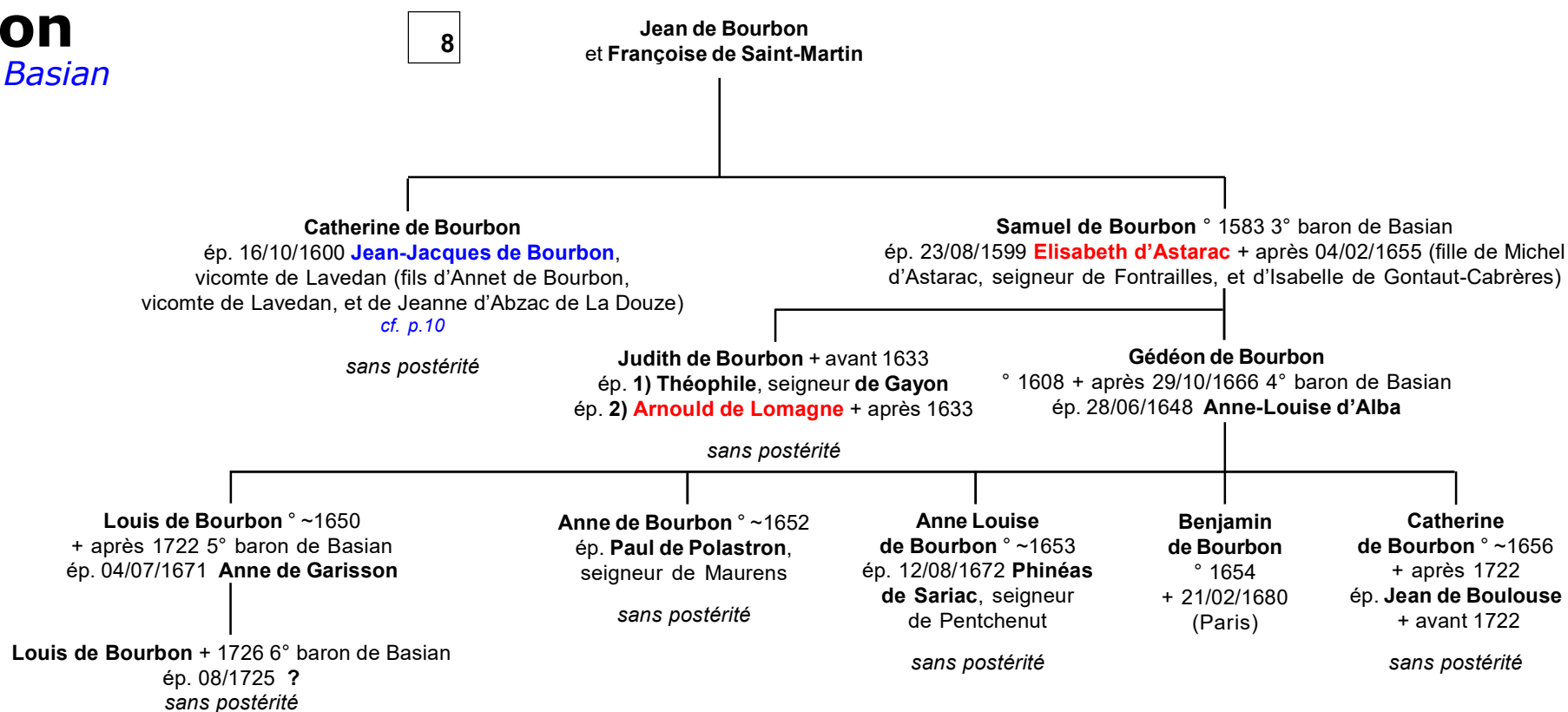
Bourbon

ducs d'Estouteville



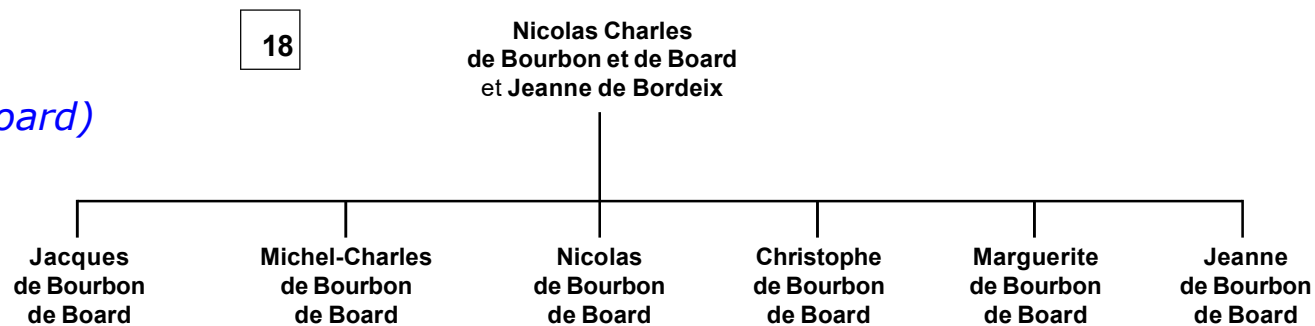
Bourbon

baronie de Basian



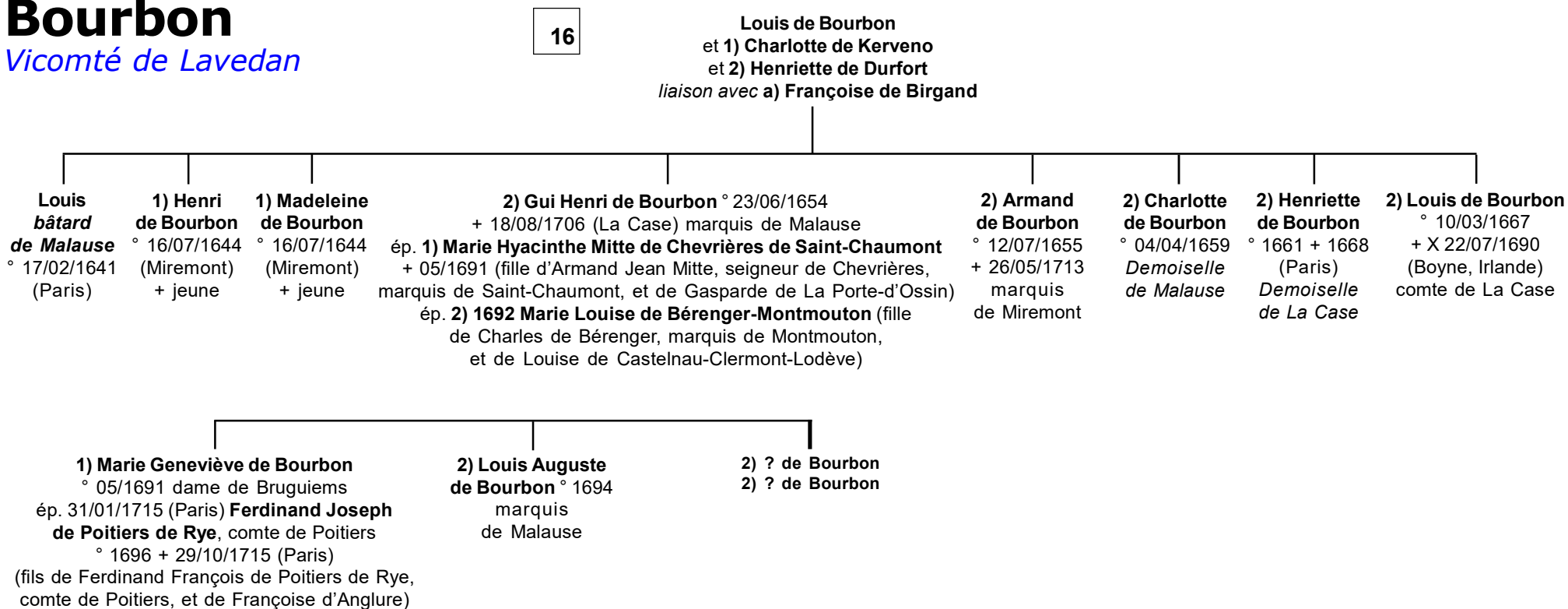
Bourbon

bâtard de Vendôme (Board)



Bourbon

Vicomté de Lavedan



Bourbon

*Annexe : Cardinal-duc de Bourbon
Descendance illégitime & Chantelot*

6

Charles II de Bourbon

° ~1434 (Moulins) + 13/09/1488 (Lyon)

Archevêque de Lyon (1444), Légal du Pape Sixte IV (05/07/1472)

Cardinal, duc de Bourbon (1488) (*se démet en faveur
des Beaujeu 15/04/1488*) (sa devise : «*N'espoir ne peur*»)

X) liaison avec Gabrielle Bartine



X) Isabelle, Bâtarde de Bourbon + avant 04/09/1497 (Paris)

légitimée 07/1491 (*par Lettres du Roi au Montils-lez-Tours*)

ép. 1484 **Gilbert de Chantelot** + 16/11/1516 écuyer, seigneur de La Chaise, maître d'hôtel du Cardinal de Bourbon
puis maître d'hôtel ordinaire de la duchesse de Bourbon & d'Auvergne, Capitaine du château de Pierre-Scize à Lyon,

Elu sur le fait des Aides en Auvergne (~09/05/1504) (fils de Pierre Duc dit «*de Chantelot*», et de Jeanne
de Chalus ; ép. 2) (c.m.) 24/01/1496 Jeanne de La Roche, fille de Pierre , écuyer, seigneur de Beauvoir,
et de Jeanne de Molins) (*reçoit commission le 28/06/1488 de son maître, le Cardinal de Bourbon,
de prendre possession, en son nom, du Beaujolais*)

> sans postérité d'Isabelle

Gilbert de Chantelot laisse, de son 2° mariage :

1) **Claude**, écuyer, seigneur de La Chaise, Beauvoir et La Roche qui ép. 1) (c.m.) 28/01/1532 (Cusset)

Jeanne Pallesbot (fille de Gilbert, seigneur de Brunard, et de Jeanne Cadier)

& 2) (c.m.) 21/01/1564 **Adrienne de Saint-Georges** (fille de François, écuyer, seigneur d'Estrées,
et de Jaquette ou Jacqueline des Escures)

2) **Pierre** et 3) **Anne de Chantelot**

Bourbon

*Annexe : titres de Jean II
de Bourbon (cf p.6)*

Jean II de Bourbon est duc de Bourbon et d'Auvergne,
comte de Clermont et de Forez, baron de Château-Chinon, Capitaine
du Roi Charles VII en Normandie, vainqueur à Formigny (15/04/1450),
conseiller du Roi, Lieutenant du Roi, Gouverneur-Général en Guyenne
(28/09/1451), Gouverneur du Languedoc (~1457), membre de la Ligue du
Bien Public (1464), Lieutenant-Général du Royaume (15/12/1465),
chevalier de l'Ordre de Saint-Michel (~1469), Connétable de France
(23/10/1483) et encore Lieutenant du roi Charles VIII en Languedoc.

Bourbon

*Annexe : titres de Charles III
de Bourbon (cf p.5)*

Charles III de Bourbon est comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne
(Issoire, Brioude, Mercoeur et Combraille), duc de Bourbon, d'Auvergne
et de Châtellerauld, comte de Clermont, Forez, La Marche, Gien et Clermont-
d'Auvergne, vicomte de Carlat et de Murat, seigneur de La Roche-en-Réniér,
Bourbon-Lancy, Annonay, Prince des Dombes, seigneur du Beaujolais
(soit, au total, une superficie de 26.000 km²),
Pair du Royaume, Grand-Chambrier de France, Gouverneur de Bourgogne
(1514), Connétable de France (1515), Gouverneur du Languedoc (155),
Vice-Roi du Milanais (1515), spolié par le Roi, traite avec Charles-Quint
(traité secret 18-19/07/1523), passe à l'Empire (Besançon, 09/10/1523),
Lieutenant-Général en Italie (1524).

Sa devise : «*Victoire ou mort*» ;

fait graver sur son épée : «*Omnis spes in ferro*»

Bourbon

*Annexe : titres de Gilbert
de Bourbon (cf p.5)*

Gilbert de Bourbon titré «*comte-Dauphin*»
est comte de Montpensier (1486), Dauphin d'Auvergne,
seigneur de Mercoeur et de Combraille, Lieutenant-Général
des armées du Roi Louis XI, Lieutenant-Général en Poitou
pour le Roi Charles VIII, Vice-Roi & Gouverneur de Roussillon
et de Cerdagne, Lieutenant-Général & Gouverneur de Paris
& IdF (09/12/1493), Lieutenant-Général et Vice-Roi
de Naples, Archiduc de Sessa (04/05/1495)

Bourbon

maison capétienne

Branche illégitime non assurée

& alliance Montperroux

(Montperroux)

sources : Luc Mautalen, (11/2012),

Medlands Project : Gui ne serait pas

un fils illégitime de Louis 1^{er} duc

de Bourbon (selon Kerrebrouck (Bourbon),

p. 59 note 31)

Europäische Stammtafeln :

III tableau 328

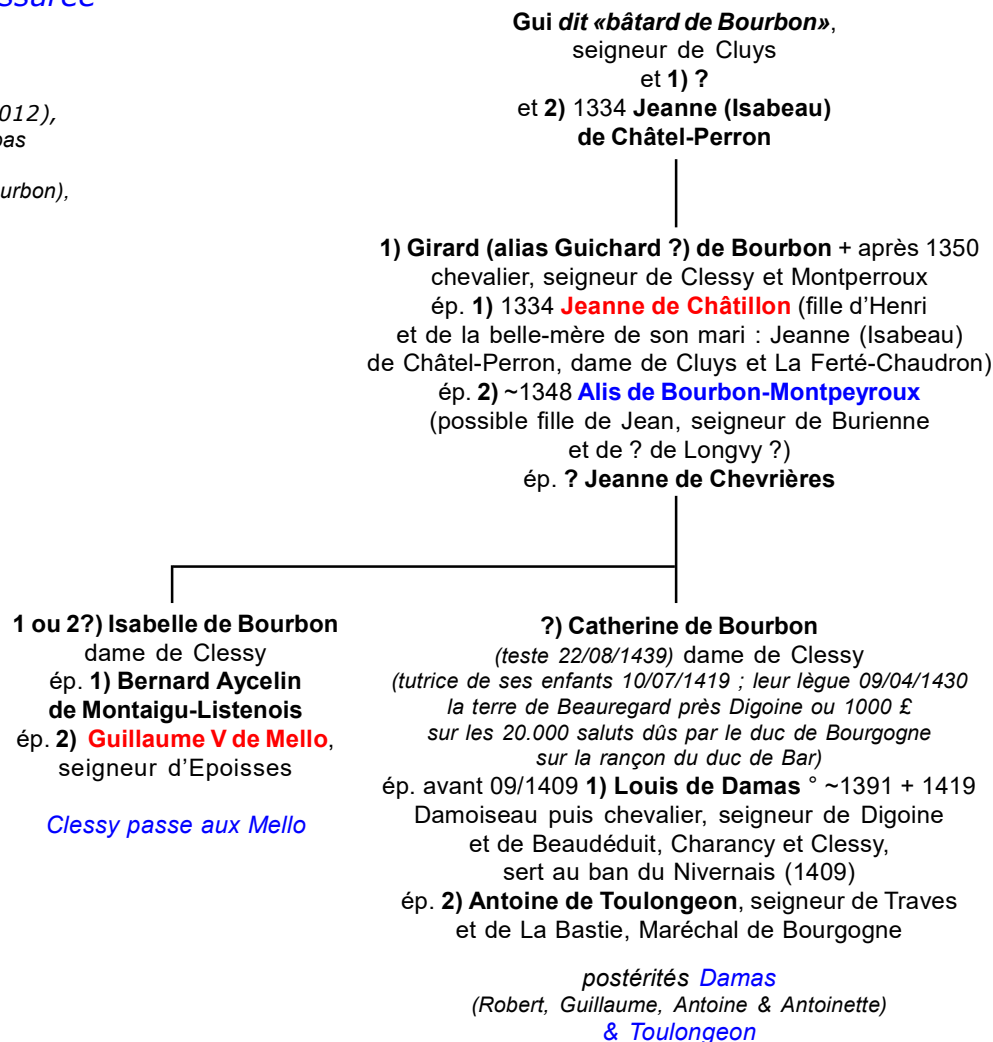
> cf p.26 & suiv.

autre thèse H&G 215 15.1.27

(René de Beaumont)

cf 3

cette filiation n'a - semble t-il - jamais pu être établie formellement, entre Gui et son père supposé : Louis 1^{er} de Bourbon (la reconnaissance paternelle de 1346 avancée par Wikipedia paraît douteuse : Louis 1^{er} + 1342 !)



Bourbon

*Valette, Montmort, La Boulaye,
Montperroux, Clessy & Vitry*

autre thèse H&G 215 15.1.27 (René de Beaumont, notamment d'après l'étude de Jean Richard : «Les Bourbons de la région d'Arroux»)

Bourbon-Valette

issus des Bourbon-Lancy

Armes : «Ecartelé de sable (ou de pourpre) & d'argent» (d'après un sceau d'Hervé de Bourbon-Valette, également brisé, au premier quartier, de deux fasces ondées)

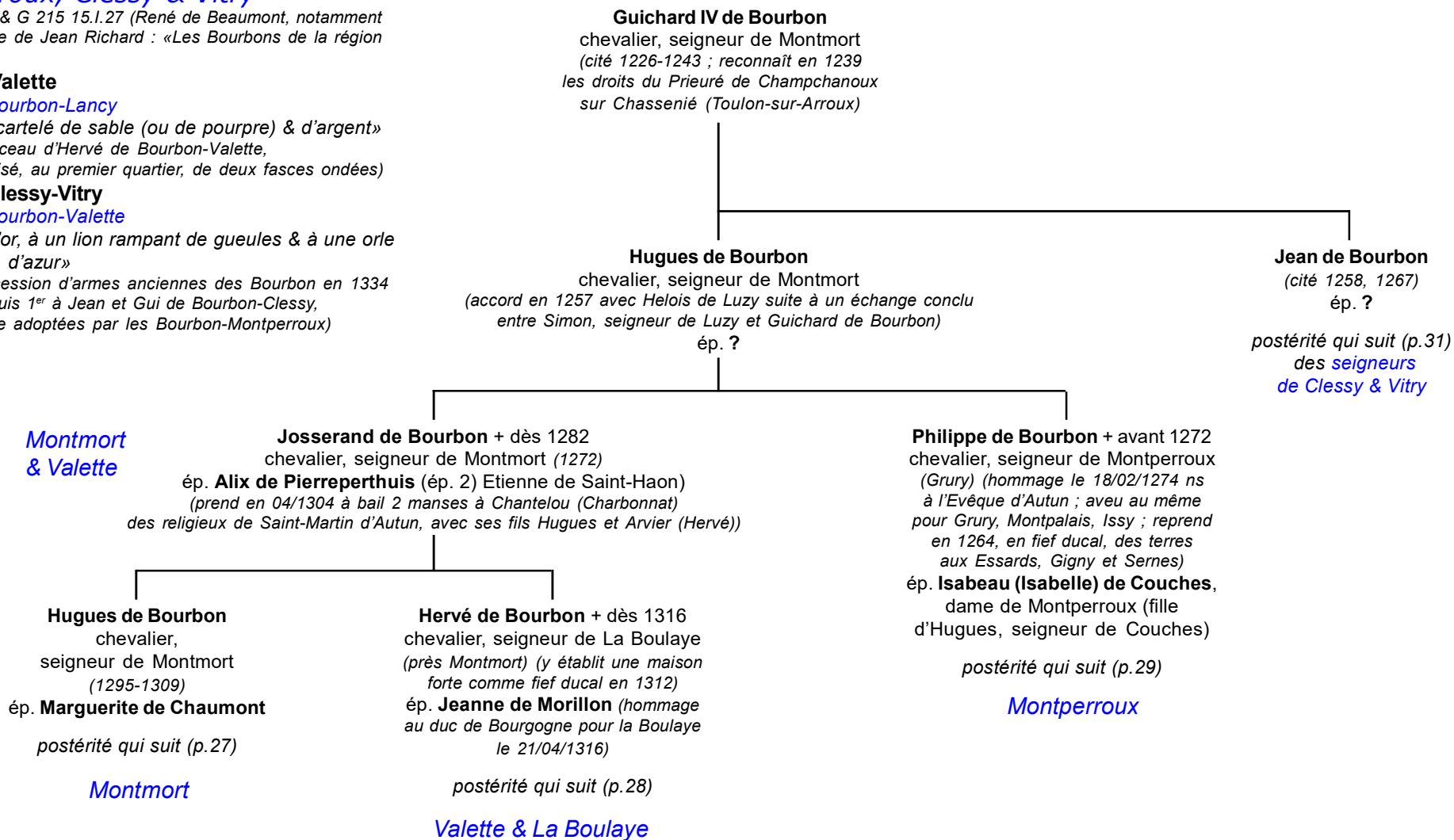
Bourbon-Clessy-Vitry

issus des Bourbon-Valette

Armes : «D'or, à un lion rampant de gueules & à une orle de coquilles d'azur»

(d'après concession d'armes anciennes des Bourbon en 1334 par le duc Louis 1^{er} à Jean et Gui de Bourbon-Clessy, armes ensuite adoptées par les Bourbon-Montperroux)

3, 25



Bourbon

Montmort

26

Hugues de Bourbon
et **Marguerite de Chaumont**

Hugues de Bourbon
seigneur de Montmort (1346)
(aveuX en 1347 et 1357 au duc de Bourbon
pour Maugarnie (Saint-Loup-sur-Allier)
ép. 1311 **Béatrix de Vendenesse**,
dame de Mont-en-Genevray

Girard de Bourbon + avant 1385 chevalier,
seigneur de Montmort, Saint-Antoine, La Varenne et Chavance
(dénombrement en 1376 au duc de Bourgogne pour Gilly-sur-Loire, Chevance,
Saint-Léger-de-Bourbon (en partie, avec Guillaume de Bourbon, seigneur
de Clessy ; dénombrement au même, en 1376, Montmort et dépendances,
Saint-Antoine, Rosières-lès-Toulon, Vendenesse, Gueugnon, etc.)
ép. **Adeline de Saint-Germain**
(ép. 2) 1388 Jean de Maisoncomte)
(décombremets en 1388 et 1404)

Marguerite de Bourbon
ép. **Jean de Chauvigny**,
seigneur de Saint-Géran-
de-Vaux

Isabeau de Bourbon
(mineure en 1288)
héritière de Montmort
ép. **Philippe de Barnaut**
(fils de Jean et de Jeanne de Cypierre)

Alix de Bourbon,
(dénombre en 1377 ses fiefs relevant notamment
de Montmort : Vendenesse, La Condemine, Gueugnon,
Uxeau, Auson, Chavance, Saint-Martin-de-Bourbon,
Gilly et Saint-Aubin-sur-Loire)
ép. **Guillaume Le Blanc**, seigneur du Sauzet

Bourbon

Valette & La Boulaye

26

**Hervé de Bourbon
et Jeanne de Morillon**

Guichard V de Bourbon dit «de Valette»
seigneur de La Boulaye et de Valette (*Vendennes-sur-Arroux*)
(atteste le 22/07/1373 la ratification par *Isabeau de Bourbon*
de la vente du village de *Buysson* par son père *Girard*,
seigneur de *Vitry* et de *La Roche-Millay*)

**Alix
de Bourbon**

Jean de Bourbon dit «de Valette»
damoiseau (1377), seigneur de La Boulaye et de Valette
(en procès avec son père en 1365 sur la possession de *valette* ; hommage au duc
en 1371 ; cède une partie de ses biens à *Guillaume de Bourbon-Clessy* ; & d'autres
terres entre 1371 et 1377 à *Girard de Bourbon-Montperroux* ; dénombrement en 1377
de la *Boulaye*, *Corcelles*, *Charbonnat*, *Colonges*, *Estaule (Dettey)*, *Verzé*, *Bessy*,
Montaigu, *Chacens (Rosières)* et quelques autres biens confisqués à son profit
sur *Jean de Sommant alias de Charbonnat*)

Girard de Bourbon

chevalier, seigneur de La Boulaye et Saxi-Bourdon (58, dès 1421),
sert le duc Jean de Bourgogne, Grand-Ecuyer (1415, avec pension
de 160 francs), Commissaire du duc & inspecteur des places-fortes
du duché & du comté de Charolais (1408-1410), Bailli & maître
des foires de Chalon, Ambassadeur & chargé de missions
(1420, 1422, 1423)

ép. avant 1442 **Catherine de Lespinasse**, dame de Champallement
et Igornay (fille d'*Hugues* et de *Marguerite de Thianges*)

sans postérité

Jean de Bourbon + 1444

Abbé de Saint-Denis
puis de Saint-Wandrille
(par échange en 1431
avec *Guillaume Ferrachat d'Oudry*)

Agnès de Bourbon + 1444

dame de Chailly-sur-Armançon
puis de La Boulaye
ép. **Guillaume des Loges**

Bourbon

Branches de Montmort & de Montperroux (71)

26

**Philippe de Bourbon
et Isabelle de Couches**

Hugues de Bourbon, seigneur de Montperroux (1278) et de Faulin (achat 1277),
conseiller (Beaune, 06/1320) & proche du duc Eudes (Châtillon-sur-Seine, 1320)
(aveu en 1285 à l'Evêque d'Autun pour Nolay, Chauges et Sampigny ;
hommage en 1323 pour des granges à Chaumont)

ép. **1** dès 1278 **Fauquette de Blanot** (fille de Jean II, juriconsulte,
et d'Isabeau de Montmoyen) (aveu en 1323 pour La Courtine, les dîmes de Villers près Semur)

ép. **2** ~1290 **Jacquette**, dame de **La Roche-en-Brenil** (21)

(fille probable de Jacques + dès 1292, et de Béatrice de Montréal,
dame de Pont-d'Aisy (21) + après 1315
probable unique postérité de 1)

Jean de Bourbon-Montperroux,
(seul héritier de son père après le décès de tous ses frères
sans postérité), seigneur de Montperroux, La Roche-en-Brenil, Burienne,
La Roche-au-Besort (La Tour-de-Gourmandoux, près Toulon), Marigny,
Bazoches et Chastellux, sert le duc de Bourgogne (1340, avec 11 écuyers)
(tuteur en 1351 des enfants de Jean de Beauvoir, chevalier, et de Jacqueline
de Bourdeau ; hommage en 1352 au nom de sa femme pour Chalaux
et Bazoches ; reçoit l'hommage d'Etienne de Marigny, écuyer, en 1355)
ép. **1** ? **de Longwy**, dame de La Roche-au-Besort (fille de Mathieu 1^{er}
de Lonvy, seigneur de Chaseu, et d'Alix de Vienne)
ép. **2**) **Louise de Bourdeau**, dame de Chastellux, Chalaux et Bazoches

Girard de Bourbon-Montperroux,
chevalier, seigneur de Montperroux, La Roche-au-Besort,
Burienne, Soligny (en Champagne, par mariage), Chambellan
du duc Philippe de Bourgogne, chargé de mission (1397),
Ambassadeur (1403, Italie), conseiller au Grand-Conseil
du duc Jean (11/1405, aux gages de 500 francs),
renforce Jean de Bavière devant Bouillon (01-03/1406 ns)
ép. **Béatrix de Trainel**, dame de Soligny

postérité qui suit (p.30)

**Marguerite
de Bourbon-
Montperroux**,
ép. dès 1309
**Etienne
de Saint-Haon**

**Alix de Bourbon-
Montperroux**,
ép.1331 **Hugues
de Saint-Beury**

**Philippe
de Bourbon-
Montperroux**,
ép. **Marguerite
de Tintry**
sans postérité

**Etienne de Bourbon-
Montperroux**, seigneur
de Burienne (Grury, ~1340/43)
ép. ?

**Isabeau de Bourbon-
Montperroux dite
«de Burienne»** + avant 1351

**Hugues
de Bourbon-
Montperroux**,
seigneur
de La Roche
(1354)

**Jeannette de Bourbon-
Montperroux**,
ép. **Guichard II de Châtelus**,
seigneur de Châtelus (03)
de Châteaumorand (Saint-Martin
d'Estreaux, 42) + 1329
(fils de Jean et d'Isabelle)

Alix de Bourbon
ép. **1**) **Girard de Bourbon**, chevalier, seigneur de Clessy (71) et de Vitry-sur-Loire
(fils de Gui ; veuf de Jeanne de Châtillon-en-Bazois))
ép. **2**) **Pierre de Ballore**, seigneur de Trézy (71), Viénat, Saint-Julien de Jonzy
ép. **3**) **Guillaume**, seigneur de **Bresse** + après 1400 chevalier,
seigneur de Bresse-sur-Grosne

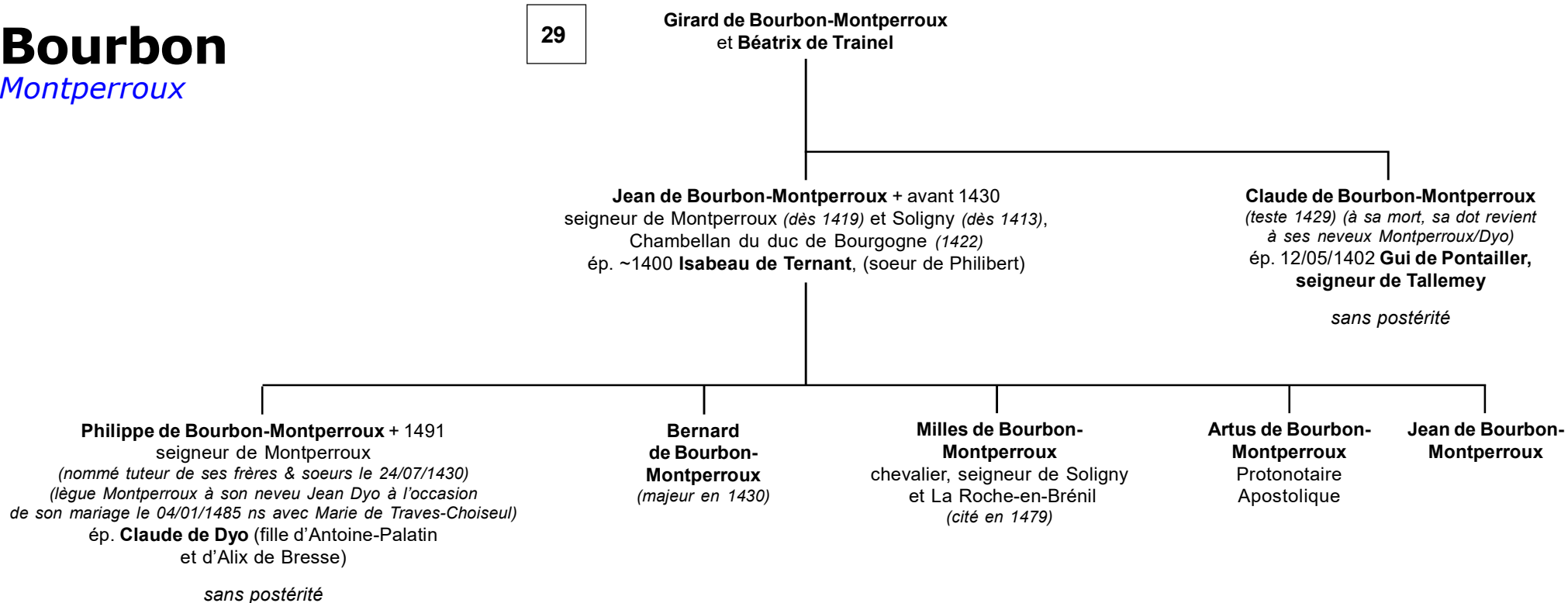
Alix, dame de **Bresse**
ép. (c.m.) 05/02/1409 (La Roche-en-Brenil) **Antoine Palatin** chevalier (dès 17/05/1424),
seigneur de Dyo (71), Bresse, Fléchères (Fareins, 01), Saint-Beury (Beurizot, 21), Saint-
Olive et Ylan (Bailliage d'Avalon, comté de Nevers) (fils de Jean et de Jeanne Damas)

postérité Palatin de Dyo

Bourbon

Montperroux

29



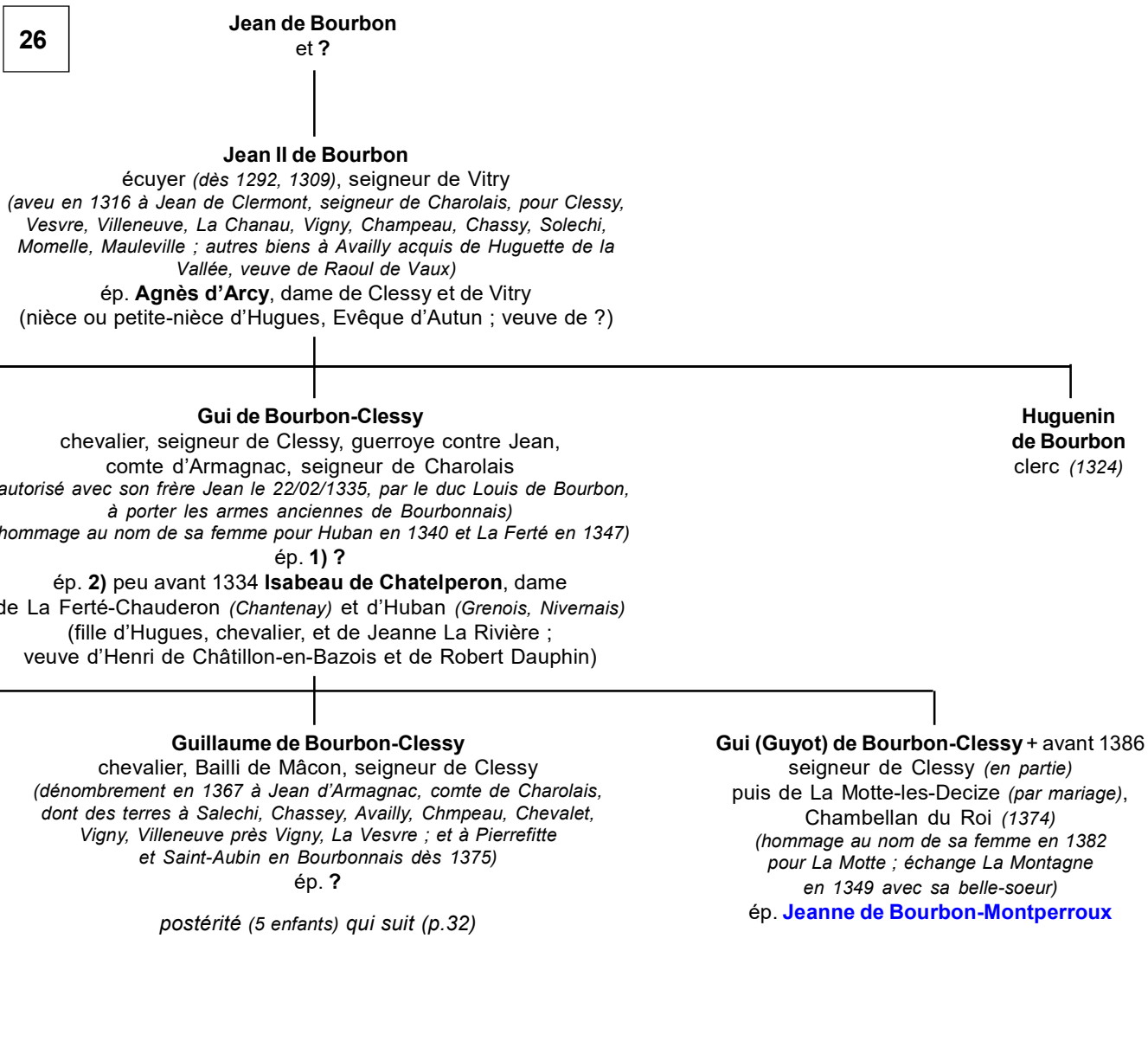
Bourbon

Clessy & Vitry

issus des Bourbon-Valette

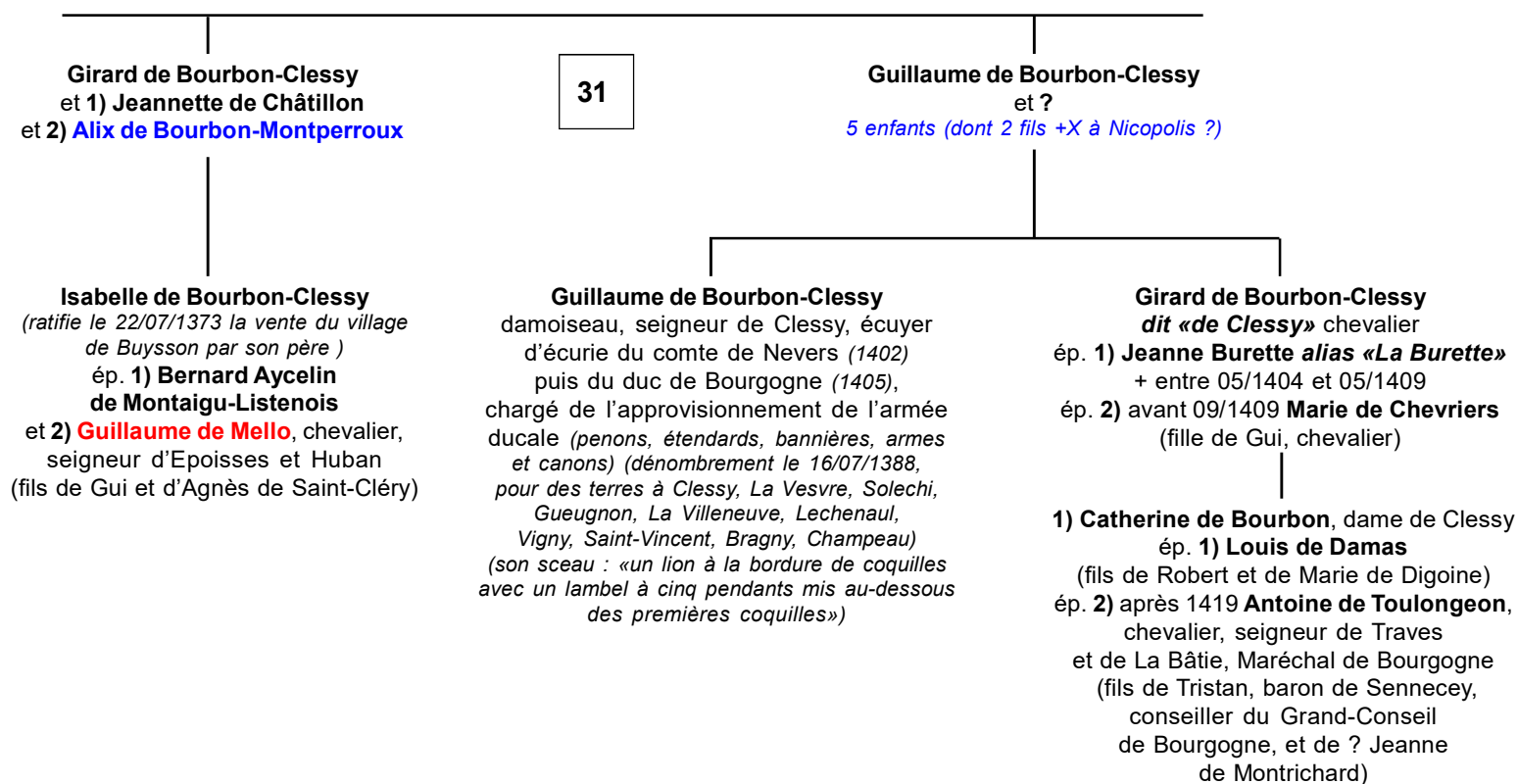
Armes : «D'or, à un lion rampant de gueules & à une orle de coquilles d'azur»

(d'après concession d'armes anciennes des Bourbon en 1334 par le duc Louis 1^{er} à Jean et Gui de Bourbon-Clessy, armes ensuite adoptées par les Bourbon-Montperroux)



Bourbon

Clessy & Vitry



Bourbon

Non connectés

? Girard de Bourbon

(inféode en 08/1290 ses biens francs de Chavance sur La Loire avec des fiefs tenus de lui par Hugues Armite, Pierre de Sommary, Jean de Sommary, Bernard du Meuble, Audain de Saint-Aubin, Pichart de Saint-Aubin, les héritiers Charleu de Saint-Aubin, Renaud de Chevanet et Perrenin de Villeneuve & reçoit, en échange, la place de L'Estang et l'étang de Bissy)

Bourbon

Bourbon-L'Archambault

Archambaud VIII de Bourbon,

seigneur de Bourbon

ép. **Béatrix**, dame de Montluçon

Guillaume de Bourbon-L'Archambault + 04/03/1290

seigneur de Bessay-sur-Allier (03, *châtellenie du Bourbonnais*)
(citée en 1283 dans la Châtellenie de Semur-en-Brionnais)

ép. **1) Marguerite**, dame douairière de Bourrain (18) (veuve d'Eudes des Barres, seigneur de Champlitte (70, 1/4), Meursault (21, en partie), Auxey (21) et Bois-Rozerein (Bourrain, 18) + 23/10/1270

ép. **Isabelle de Courtenay** + 1296 (fille de Guillaume, seigneur de Champignelles (89), Baillet, Cloyes (28), Nonancourt (27) (neveu de Pierre, comte de Nevers et d'Auxerre et Empereur de Constantinople), et de Marguerite de Chalon + 1262)

Guillaume de Bourbon + après 1310 seigneur de Bessay-sur-Allier
(ratifié le 23/05/1297 les fondations de sa mère à l'église de Bessy assises sur ses tailles et sa terre de Chemilly)

ép. **1) 1295 Mathilde de Montgascon** (fille de Falcon III, seigneur de Montgascon (63), et d'Isabelle de Ventadour ; soeur de Béatrix, femme de Robert, comte d'Auvergne et de Boulogne ; veuve d'Odon II, seigneur de Tournon (07)) > *sans postérité*

ép. **2) (c.m.) 12/06/1307 Lucque de Varigny**, dame de Fleury (58), Clamecy (58), Poigny (58) et Etaules (89) (fille de Gérard, défunt ; sous tutelle de Hugues de Varigny, chevalier ; ép. 2) Jean Damas, seigneur de Marcilly-lès-Buxy (71), vicomte de Chalon (-sur-Saône, 71) + après 05/08/1329)

Bourbon

Annexes / Armorial

Armes des différentes branches de Bourbon :

Bourbon : «D'azur à un chevron d'or chargé d'une coquille du premier, accompagné en chef de deux croisettes d'argent et en pointe d'un croissant du même».

Bourbon-Ancien : «D'or au lion de gueules et huit coquilles d'azur, rangées en orle». (on trouve une variante avec les coquilles de sinople).

Bourbon-Barbasan : «Parti : au 1 de Bourbon ; au 2 d'Antin, qui est écartelé aux 1 et 4 de gueules à trois lions naissants d'argent, posés 2 et 1 ; aux 2 et 3 d'argent à trois tourteaux de gueules, 2 et 1; et sur le tout d'or à la clef de sable, attachée à la serrure du même».

Bourbon de Basian : «D'azur à trois fleurs de lys d'or ; à la bande de gueules et une barre d'or».

Bourbon-Busset : «De France à la cotice de gueules, périé en bande; au chef d'argent, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même (Jérusalem)».

Bourbon-Carency : «D'azur à trois fleurs de lys d'or au bâton de gueules mis en bande, chargé de trois lionceaux d'argent à la bordure de gueules».

Bourbon-Condé : «De France au bâton de gueules, péri en bande».

Bourbon-Conti : «De Bourbon-Condé à la bordure de gueules».

Bourbon-Dombes et Penthievre : «De France au bâton de gueules, péri en bande».

Bourbon-Duisant : «De Bourbon-Carency à la bordure aussi de gueules, dentelée d'argent».

Bourbon (Maison de France) : «D'azur à trois fleurs de lys d'or».

Bourbon Lavedan ou Malause : «De France à la barre d'argent».

Bourbon Longueville : «De France au lambel d'argent de trois pièces, à la barre de gueules».

Bourbon la Marche : «De France au bâton de gueules, péri en bande, brisé de trois lionceaux d'argent».

Bourbon Montpensier : «D'azur à trois fleurs de lys d'or à la cotice de gueules, brisé en chef d'un quartier d'or au dauphin d'azur pâmé».

Bourbon-Orléans : (voir Bourbon).

Bourbon Preaux : «De France à la cotice de gueules, brochant sur le tout, parti de Preaux, qui est de gueules à l'aigle d'or».

Bourbon Roche-sur-Yon : «D'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton péri en bande de gueules, chargé d'un croissant d'argent».

Bourbon Rochefort : «D'argent au franc-quartier de Bourbon».

Bourbon Roussillon : «D'azur à trois fleurs de lys d'or; au bâton de gueules; l'écu brisé d'une barre de gueules, brochant sur le tout».

Bourbon Rubempré : «Parti : le 1 de Bourbon ; le 2 d'argent à trois jumelles de gueules».

Bourbon Saint-Pol : «Écartelé : aux 1 et 4 de France à la cotice de gueules, brochant sur le tout; aux 2 et 3 de Luxembourg».

Bourbon-Soissons : «D'azur à trois fleurs de lys d'or; au bâton de gueules et à la bordure du même».

Bourbon Vendôme : «De France au bâton de gueules, péri en bande, brisé de trois lions d'argent».

Jean de Bourbon, comte de Vendôme,

porte : «D'azur, à trois fleurs de lys d'or, brisées d'une cotice alaisée & périé en bande de gueules, soubriyée & chargée de trois lionceaux d'argent léopardés (passants)».

Son épouse **Isabeau de Beauvau** porte : «D'argent, à quatre lionceaux cantonnés de gueules, armés, lampassés & couronnés d'or» > cf. p.14

Les Bourbons à Marignano (1515) :

- Charles III de Bourbon-Montpensier, connétable de France
- Charles et Louis de Bourbon-Vendôme
- Louis, prince de La Roche-sur-Yon
- (+) François, duc de Châtellerauld
- (+) Bertrand, seigneur de Carency
- François, comte de Saint-Pol



Philippa de Montespèdon, dame de Beaupréau, dame d'honneur de Marie de Médicis + 12/04/1578 (fille de Joachim et de Jeanne (Renée) de La Haye ; ép. 2) le maréchal de Montejean) ép. 08/1538 **Charles de Bourbon** + 10/10/1565 prince de La Roche-sur-Yon

Bourbon

Annexes / Documents

1386, 15 septembre - Montoire-sur-le-Loir

Lettre de Jean de Bourbon, comte de la Marche, de Vendôme et de Castre, et de sa femme, Catherine de Vendôme, établissant le partage de leur domaine entre leurs enfants, Jacques, Louis, Jean et Anne.

A. Original perdu.

B. Copie, XVII^e siècle, d'un vidimus donné par **Guillaume de Tignonville**, garde de la prévôté de Paris, daté du 19 mars 1403 (n. st.), Paris. Papier. BnF, Ms. fr. 4643, fol. 10^r à 13^r.

A tous ceux qui ces presentes lettres verront, **Guillaume, seigneur de Tignonville**, chevalier, conseiller, chambellan du roy nostre seigneur, garde de la Prevosté de Paris. Sçavoir faisons que nous, l'an 1402, le lundy 19^e jour du mois de mars, veismes unes lettres selles et signees comme il appert des seaux et seins manuels de nobles et puissans personnes, feu monseigneur **Jean de Bourbon**, comte de la Marche, de Vendosme et de Castres, et de madame **Catherine de Vendosme**, contesse desditz contez, desquelles lettres la teneur sensuit : **Jean de Bourbon**, conte de la Marche, de Vendosme et de Castres, et nous **Catherine de Vendosme**, contesse desditz contez, a laquelle nous conte devant dit avons donné et donnons par ces presentes autorité suffisante quant a tout ce qui sensuit. A tous ceux qui ces presentes lettres verront et orront, salut. Sçavoir faisons comme nous aions eu semblable advis et deliberation sur le fait des partages pour le droit des successions qui doivent advenir et eschoir par le trespassement de nous et de chacun de nous, toutesfois qu'il plaira a nostre Seigneur, que le cas adviendra a nos enfans de present nez. Pour ce est il que veu et considéré les terres, domaines et possessions que nous avons, tenons et possedons ensemble et a la valeur d'icelles, et tout ce que a chacun en pourroit appartenir selon la coustume et usage des pais ou elles sont assises et situees, afin et pour oster les debat contens et malveillances qu'entre eux pourraient souldre et advenir pour occasion de ce que ja n'advienne, ainçois pour toujours avoir entre eux vraie fraternité et parfaite amour, sans nul discors, avons ordonné et ordonnons par ces presentes, faisons et ordonnons les partages de nosditz enfans en la division de noz terres en la forme et maniere que sensuit. Et premierement, nous voulons que **Jaques**, notre premier né, pour tout le droit de son ainesse qui luy peut advenir et descendre comme dit est des terres que nous tenons, possedons pour le temps present tantost apres le deceds de nos deux, il aura, tendra et possedera a toujours mais par heritage noz contez de la Marche et de Castres avec tous les droitz et appartenances d'icelles, et a tout celles terres de Leuze et appartenances, et generalement tout ce que nous avons en la terre de Haynault sans rien y retenir, et avec ce le chastel et chastellenie de Montagu avec la terre de Belac et appartenances par la forme et maniere que nous l'avons ascqui du seigneur de la Riviere, et tout ce que acquerré pourrons pour le temps advenir, et a avoir, et tenir, et posseder dudit **Jaques** de ses hoirs et de ceux qui auront cause de luy a toujours mais perpetuellement, sans ce que nos autres enfans mineurs de luy y puissent rien demander par droit de succession ne autrement jamais en aucun temps advenir. Et a **Louis**, fils second né, pour tout son droit de succession sera et demeurera pour heritage, la conté de Vendosme, et ses droitz et appartenances avec le chastel et chastellenie d'Esperton et appartenances d'icelle, et les terres du Teil, Preaux et de Remalard, tout en fiefz qu'en domaines oncques tous les acqueremens que nous y pourrions faire au temps advenir, avoir, tenir et posseder dudit **Louis**, de ses hoirs et de ceux qui de luy auront cause a toujours mais perpetuellement par heritage, sans ce que nostredit fils aîné ne les autres mineurs de luy y puissent jamais demander aucun droict par succession ou autrement. Et a **Jean**, nostre filz dernier né, sera et demourra par heritage a tout jamais les terres de l'Escluze et de

Carency oncques leur droit et appartenances, et generalement toutes les terres que nous avons et possedons es pais de Picardie sans rien y retenir oncques les acqueremens que nous ferons au temps advenir, et avoir, et tenir, et posseder dudit Jean, de ses hoirs et de ceux qui auront cause de luy a toujours perpetuellement par heritage, sans ce que nos autres enfans y puissent jamais rien demander par quelque maniere que ce soit. Et a **Annette**, nostre fille, pour son droit de succession, sera et demourra par heritage les terres de Caille, de Quidesbusq et de Boïsnormand oncques leurs appartenances, et generalement toutes les autres choses que nous avons, tenons, possedons et que acquerir pourrions es pais de Normandie. C'est a sçavoir quant aux acqueremens des autres terres et non ailleurs, et avec ce, dix mil francz une fois payé. Et si ce cas advenoit, que noz deux allissions de vie a trespassement, sans ce que ladite **Annette** nostre fille eust esté paiee de ladite somme de dix mille francz, ou que nous ou l'un de nous n'y aurions mis aucune autre ordonnance par laquelle elle peust estre satisfaite de ladite somme, nous voulons des maintenant et pour lors que **Jaques, Louis et Jean**, nos enfans, payent a nostre dite fille ladite somme. C'est a sçavoir a chacun d'eux pourtant comme il seroit regardé qu'ilz tendront de nos heritages iceux prizez et esvaluez. Et en oultre, s'il advenoit qu'au contract de mariage d'elle, le conseil de la partie a qui elle sera donné ou elle mesme venue a son age estant dame d'elle ne se vouldist tenir pour contente des terres dessus dites et declarees, il nous plaist et voulons qu'il soit en son choix de les prendre ou d'avoir pour icelles terres dix mille francz une fois payez en outre la somme dessus declaree, laquelle somme au cas elle la prendroit et nous ne l'aurions payé ou l'un de nous en nostre vivant, **Jaques**, nostre dit fils aîné sera tenu les payer, et auroit a soy lesdites terres de Normandie par heritage, et par ainsi faisant ladite **Annette** nostre fille ne pourra autre chose demander apres nostre decez par droict de succession ni autrement. Et toutesfois que le cas adviendra que l'un de nous ira a trespassement, le survivant de nous deux mettra telle provision en nos enfans mineurs des choses advenues par le trespassement du premier decedant comme il luy plaira, et il verra que a faire sera en attendant la succession advenir, et que les partages dessus dis ayent et sortissent leurs effect. Lesquelles partages et divisions par nous ainsy faictes et divisez, nous supplions et requerrons a monseigneur le roy qu'il les veille confirmer et approuver par sa noble puissance et autorité royales. Considéré que nosditz enfans sont mineurs d'age, ausquelz noz enfans pourtant comme a chacun touche, nous enjoignons et commandons estroitement que toutes et chacunes les choses dessus dites par nous ainsy faictes et divisees, ilz tiennent fermement et loyalement sans y mettre aucun empeschement ne debat l'une a l'autre, mais les aient fermes et agreables pour le temps advenir, et se tiennent chacun pour content des choses que nous leurs avons ci-dessus declarees et ordonnees quand ce cas sera advenu. En tesmoin de ce, et que ce soit ferme chose et memoire perpetuelle, nous avons signé ces presentes de seigneur manuelz et sellez de seaux. Donné en nostre chastel de Montoire le 15^e jour de mois de septembre l'an de grace nostre Seigneur 1386, et estoient ainsy signees soubz le ply d'icelles lettres. **Jean, Catherine.** Et nous a ce present transcrit fait et collationné ausdites lettres originaux par **Jean Aurillet et Mille du Breil**, notaires du roy nostre dit seigneur au Chastelet de Paris, l'an et jour dessus dit, signé : **M. du Breuil et Aurillet.** Et sellé.

1403, 30 mai – Paris

Ratification de l'acte de partage des biens et terres entre les enfants de Jean de Bourbon et Catherine de Vendôme passé en 1386.

A. Original perdu.

Bourbon

Annexes / Documents

B. Vidimus sur papier donné par **Jean Gonel**, garde du sceau de la vicomté de Rohan, daté du 27 juin 1450. Archives nationales, P 1363² n°1221.

L'acte du partage fait par monseigneur **Jehan de Bourbon**, conte de la Marche, de Vendosme et de Castres, et **Catherine de Vendosme**, contesse, entre **Jaques, Loys** et **Jehan**, leurs enfans.

*A tous ceulx qui ces presentes lettres verront ou orront, **Jehan Gonel**, garde du seel des obligations de la viconté de Rouhan, salut. Savoirs faisons que aujourduy XXVII^e jour de Juing, l'an de grace mil IIII^e cinquante, par **Pierre Alatranyie**, tabelion, juré en ladite viconté, nous fu tesmoigne avoir veu, tenu et leu mot a mot, vues lettres scellees du seel de la prevosté de Parys en lays de soys et cire vert, saines et entieres en seel, signetz et escripture, desquelles la teneur ensuit : A tous ceulx qui ces lettres verront, **Guillaume seigneur de Tignonville**, chevalier, conseiller, chambellan du roy nostre seigneur et garde de la prevosté de Parys, salut. Savoirs faisons que par-devant **Millé du Breull** et **Jehan Aurillet**, clers noctaires du roy notre seigneur de par luy establis au Chastellet de Paris, furent pour ce presens tres haulte et puissante dame, madame **Catherine de Vendosme**, contesse de la Marche, de Vendosme et de Castres, vesve de feu tres noble et puissans seigneur, messire **Jehan de Bourbon**, jadis conte de ses contez, et tres haulx et puissans seigneurs, messires **Jaques, Loys** et **Jehan de Bourbon**, freres, et madame **Anne**, leur seur, tous enfans dudit feu monseigneur le conte et de madite dame la contesse, laquelle dit et exposa a sesdis enfans en la presence desdis noctaires et de plusieurs autres gens d'Estat, que ledit feu monseigneur le conte, son mary, et elle, par grant et meure deliberacion en sur et avec plusieurs de leurs amies avoient, au vivant dudit feu monseigneur le conte, faiz certains partaiges, assignacions et divisions des terres, possessions et revenues qui peuvent escheoir et advenir ausdis enfans a cause de la succession et hoirie dudit feu monseigneur le conte et de madite dame la contesse, leur pere et mere, ainsi et par la maniere que madite dame la contesse disoit estre plusaplain contenu et déclaré en certaines lettres sur ce faictes, seelees des sceaulx et signees des seings manuelz dudit feu monseigneur le conte et de madite dame la contesse, desquelles lettres la teneur sensuit : **Jehan de Bourbon**, conte de la Marche, de Vendosme et de Castres, et nous **Catherine de Vendosme**, contesse desdis contez, a laquelle nous, comme devant dit, avons donné et donnons par ces presentes auctorité suffisante quant a tout ce qui sensuit. A tous ceulx qui ces presentes verront ou orront, salut. Savoir faisons comme nous avons eu ensemble advis et deliberacion sur le fait des partaiges pour le droit des successions qui doivent advenir et escheoir pour le trespassement de nous et chacun de nous, toutesfoiz qu'il plaira a nostre Seigneur, et que le cas adviendra a noz enfans de present nez, pour ce est il que veu et considéré les terres, demaines et possessions que nous avons, tenons et possedons ensemble et la vailleurs d'icelles, et tout ce que a chascun en pourroit appartenir selon la coustume et usage des pays ou elles sont assises et situees, affin et pour oster les debat, contens et malles sevillances qui entres eulx pourroient souldre et advenir, pour occasion de ce que ja n'avieugne ençois que pour tousjours avoir entre eulx vraye fraternité et parfaicte amour sans nulz discors, avons ordonné et ordonnons, et par ces presentes faisons et ordonnons les partaiges de nosdis enfans et la division de noz terres en la forme et maniere qui sensuit. Et premierement, nous voulons que **Jaques**, nostre premier né, pour tout le droit de son ainsnesse quy luy peult advenir et descendre comme dit est des terres que nous tenons et possedons pour le temps present, tantost apres le deceps de nous deux, il aura, tandra et possedera a tousjours maiz pour heritaiges nos compté de la Marche et de Chastres avec tous les droiz et appartenances d'icelles, et tout ce les terres de Leuze et appartenances, et generalement tout ce que nous avons en la terre de Henault, et chastellenye de Montagu avec la terre de Bellac et appartenances par la forme et maniere que nous l'avons acquise du seigneur de la Riviere, et toutes que aquerir pourrons pour le temps advenir, a avoir, tenir et posseder dudit **Jaques** et*

*de ses heritiers, et de ceulx qui auront cause de luy a tousjours mes perpetuellement sans que noz autres enfans meuneurs de luy y puissent riens demander par droit de successions ne autrement, jamaiz en aucun temps advenir. Et a **Loys**, nostre filz second né, pour tout droit de sucesion, sera et demorera par heritaiges la conté de Vendosme et ses droiz et appartenances avecques le chastel et chastelleny d'Espemon et appartenance d'icelle, et les terres du Taill, Preaulx et Remillart, tant en fiefz comme en domaine, avec tous les acqueremens qui nous y pourrions faire ou temps advenir et autre, tenir et posseder dudit **Loys**, de ces heritiers et de ceulx qui de luy auront cause a tousjours mes pour perpetuellement pour heritaiges, sans ce que nostre dit filz ainsné ne les autres meuneurs de luy y puissent jamais demander aucun droit par succession ne autrement. Et a **Jehan**, nostre filz dernier né, sera et demorera pour heritaiges a tousjours les terres des Escluse et de Carency avec leurs droiz et appartenances, et generalement toutes les terres que nous tenons et possedons es pays de Picardye, sans riens y retenir, avec les aquerements que nous y ferons ou temps advenir et autre, tenir et posseder dudit **Jehan**, de ses heritiers, et de ceulx qui auront cause de luy a tousjours mes perpetuellement par heritaiges, sans ce que noz autres enfans ilz puissent jamaiz rien demander par quelque maniere que ce soit. Et a **Annette**, nostre fille, pour son droit de sucesion sera et demorera pour heritaiges les terres de Cailli, de Quidebeuf et de Boysnormant avec leurs appartenances, et generalement toutes les autres choses que nous avons, tenons et possedons, et que acqueré pourrons es pays de Normandie, c'est assavoirs aux acqueremens en icelles terres et non ailleurs, et avec ce, dix mille francs une fois paies. Et si le cas advenoit que noz deux allissions de vie a trespassement sans ce que ladite **Annette**, nostre fille, eust esté payee de ladite somme de dix mil francs, ou que nous ou l'ung de nous n'y aurrons pris aucune autre ordonnance par laquelle elle peult estre satisfete de ladite somme, nous vouldons des maintenant et pour lors que **Jaques, Loys** et **Jehan**, noz enfans, payent a nostre dite fille ladite somme, c'est assavoir chascun d'eulx pour tant comme il seroit regardé qu'ils tiendront de noz heritaiges iceulz priser et baillier. Et en oultre, ils advenoit que au contrault du mariaige d'elle, le conseil de la party a qui elle seroit donnee ou le mesmes venue en son eaige estant dame de elle ne se voulsit tenir pour contente des terres dessus dites, il nous plaist et voulons qu'il soit en son choiz de les prandre ou d'autre pour icelles terres, dix mille francs une fois payés, en oultre la somme dessus ite, laquelle somme ou cas ou elle la prandroit et nous ne l'aurrons payee ou l'ung de nous de nostre vivant, **Jaques** premier filz ainsné, seroit tenu les payer et auroit a soy lesdites terres de Normandie pour heritaiges, et par ainsi faisant ladite **Annette**, nostre fille, ne pourra autre chose demander apres nostre deceps par droit de sucesion ne autrement. Et toutesfoiz que le cas adviendra que l'ung de nous yra de vie a trespassement, le survivant de nous deulx meetra telle provision en noz enfans meuneurs des choses advenues a iceulx par le trespassment du premier decedant de nous d'eux, comme il ly plaira et il verra que a faire sera en actendant la succession advenir, et que les partaiges dessus dis aient et sortissent leur esfait. Lesquelz partaiges et divisions dessus dis par nous ainsi faiz et divisez, nous supplions et requerons a monseigneur le roy qu'ilz les veulle confermer et aprouvier par sa noble puissance et auctorité royal considéré que nosdis enfans soient mineurs d'eaige. Ausquelz noz enfans pour tant comme a chascun touche, nous enjoignons et commandons estroitement que toutes et chascunes les choses dessus dites par nous ainsi faictes et divisees, ilz tiennent fermement et loyalement sans y mectre aucun empeschements ne debat l'un a l'autre, maiz les ayent fermes et agreables pour le temps advenir, et se tiennent chascun pour contant des choses que nous leur avons ainsi baillees et ordonnees quant le cas sera advenu. En tesmoing de ce, et que ce soit ferme chose et memoire perpetuelle, nous avons signez ces presentes de noz seings manuelz et seellees de noz sceaulx. Donné en nostre chastel de Montoire le XV^e jour du moy de septembre l'an de grace nostre Seigneur mil III^e et dix, ainsi signé : **Jehan** et **Katherine** ; desquelles dessus incorporees ladite madame la*

Bourbon

Annexes / Documents

contesse fit foy et obstancion a sesdis enfans, et d'icelle leur fit faire lecture en leur demandant se iceulx partaiges ilz avoient et vouloient avoir agreables et acceptables ainsi qu'ilz estoient faiz et declarez esdites lettres. Lesdis ensfens et chascun d'eux respondirent a madite dame la contesse, que iceulx partaiges leurs sembleoit avoir esté et estre bien justement et daïement faiz ainsi et par la maniere qu'ilz estoient especifiez et declerés esdites lettres. Lesquelles lettres et ce contenu en icelles, ilz louerent, ratiffierent et approuverent, et jurerent, et promirent, les dessus dis nommés et madame la contesse, messeigneurs **Jaques, Loys et Jehan**, aussi madame **Anne**, par leurs seremens faiz par eulx et chascun d'eux sollennellement aux saintes Esvengilles de Dieu, et par la foy de leurs corps pour ce baillez es mains des noctaires, et avoir fermes, estables et agreables a tousjours le contenu esdites lettres, et icelles tenir, enterrigner et accomplir des maintenant et toutes et quantesfoiz que le cas eschera, sans jamais estre receuz en maniere ne pour cause quelconque a dire ou venir contre la teneur desdites lettres, mais ont voulu et veulent lesdis messeigneurs **Jaques, Loys et Jehan**, et madame **Anne**, et chascun d'eulx, que des terres et possessions a eulx assignees par lesdites lettres de partaige, eulx et chascun d'eulx puisse prendre et aprehander, reaulement et de fait, la possession et saisine de leurs dis partaiges specifiés et declerés es lettres. C'est assavoir, ceux qui sont escheuz et advenuz par le deceps dudit feu monseigneur le conte de present, et les autres, toutes et quantesfoiz que le cas y eschera, sans ce que eulx, ou aucun d'eux, par droit de ainsnesse ne autrement le puisse ou doivent contredire ou empescher, ne estre receus a dire au contraire, nonobstant coustumes et usaiges de pais a ce contraire, mais veulle que ces presentes lettres et les lettres dessus transcriptes aient et portassent leur plain esfait, et qu'elles soient mises toutes et quantesfoiz que le cas y requerra a execution de point en point selon leur forme et teneur. Et ce sont tenus et tiennent pour contans chascun en droit soy de toute possessions, successions, part et pourcion qu'ilz ont ou peuvent et pourroient avoir pour le temps advenir es heritaiges de leursdis pere et mer, e sans jamais rien y reclamer ou demander que ainsi que contenu est esdites lettres, nonobstant quelxconques usaiges et coustumes de pais ad ce contraires, et d'abonder lesdis freres et seur aident et transportent des maintenant pour lors l'un a l'autre tout tel droit et accion, partie et pourcion que luy pourroit avoir en la part et pourcion assignée en l'autre, et icelles choses et chacunes d'icelles tenir, enterigner et accomplir de point en point, obligerent ladite dame la contesse, lesdis enffans et chascuns d'eulx, tous leurs biens et les biens de leurs heritiers, meubles et immeubles, presens et advenir, qu'ilz soubmettent pour ce du tout a justicier, vendre et exploicter par nous, noz successeurs prevostz de Paris, et par toutes autres justices soubz qui serroient et pourroient estre trouvés pour ces lettres et leurs contenu accomplir. Et pour ce que l'original d'icelles lettres dessus incorporees touchent et peuvent toucher, ladite dame la contesse et chascun de sesdis enffans, eulx et chascun d'eulx, vouldrent et consentirent, que au vidimus desdites lettres et de ces presentes plaine foy faist et soit adoustee comme a l'original desdites lettres dessus dites incorporees et aussi de ces presentes en jugement, et dehors en toutes cours et par-devers toutes manieres de juges et autres personnes, toutesfoiz que mestier en sera, nonobstant droiz, usaiges, stilles ou coustumes au contraire, et renoncèrent en ce fait expressement par leur foy et serement dessus dis toutes exception deceptions, fraudes, cautelles, cavillations, oppositions, lettres, graces, respis, delaiz, franchises, libertés, dispensacions et absolutions a action en fait a condicion sans cause ou pour non juste indeue cause a convention de lieu et de juge mesmement lesdites dames au benefice du senat consuls **Belleye** du a l'espire dun **Adrian**, et a tous autres droiz faiz et introduiz en la faveur des femmes a la deception d'autre la moitié de juste pars, et generalement a toutes autres choses qui tant de fait comme de droit aider et valloir leur pourroient a dire contre ces lettres et leurs contenu, et au droit desdites generale renonciation non valloir. En tesmoing de ce, nous, a la rellacion desdis noctaires, avons mis a ces lettres le seel de la prevosté de Paris qui suivent, faictes, passees et

accordees l'an de grace mil IIII^e et trois le mercredi XXX^e jour de may. Et en la marge desdites lettres estoit escript : collacion est faite des lettres cy dessus incorporees aussi signé : **Aurillet, M. du Breul**. En tesmoing de ce, nous, a la relacion dudit tabelion, avons mis a ce present vidimus ou transcript le seel desdites obligacions et fut fait l'an et jour premier dessus dit.

1403, 11 septembre – (s. 1.)

[Lettre de Catherine de Vendôme, comtesse de la Marche, de Vendôme et de Castres, qui donne la propriété du comté de Vendôme à son fils, Louis de Bourbon.](#)

A. Original sur parchemin. BnF, PO 455 Bourbon, pièce n°28.

A tous ceulx qui ces presentes lettres verront, **Katherine de Vendosme**, contesse de la Marche, de Vendosme et de Castres, salut. Comme nostre tres cher seigneur, messire **Jehan de Bourbon**, jadis conte desdittes contez, et nous eussions despieca ordonné et assigné les partaiges qui pourroient escheoir et avenir aux enfans de nostre dit seigneur et de nous, a cause de noz successions par certaine forme et maniere plus aplain declaires es lettres sur ce faites, donnees le XV^e jour de septembre, l'an de grace mil CCC IIII^{xx} et six, lesquelz partaiges noz enfans aient nagaires ratiffiez et approuvez, et pour ce que ladite conté de Vendosme est, entre autres choses par lesdiz partaiges, approbacion et ratifficacion d'iceulz, assignee a nostre tres cher et amé filz, **Loys de Bourbon**. Savoir faisons que pour le bien de nostre dit filz et en avancement de ce que dit est, et pour certaines autres justes causes qui a ce nous ont meu et meuvent, nous voulons et consentons, et a nostre dit filz avons ottroyé et ottroyons par ces presentes, que des maintenant il puisse entrer en la foy et hommage de la propriété et seigneurie d'icelle conté et des appartenances d'icelle, des seigneur ou seigneurs de qui elle est tenue, et porter les armes d'icelle conté escartellees de celles de mondit seigneur. Laquelle propriété et seigneurie d'icelle nous lui avons baillié, delivré et delaisié, baillons, delivrons et delaissons des maintenant par ces presentes, sauf et reserve a nous le nom avec les prouffiz, revenues et emoluments quelxconques d'icelle conté, ensemble la collacion et putacion des benefices, institution et destitution des offices et officiers appartenant a icelle conté nostre vie durant soubz telle maniere et condicion que, se nostredit filz aloit de vie a trespassement par avant nous, que lesdites propriété et seignouries retourment et partiengnent a nous de plain droit et que nous en puissions joir et user oudit cas comme de nostre propre chose sanz empeschement aucun. Et toutes lesquelles choses nous retenons et reservons a nous par ces mesmes presentes lettres par lesquelles nous avons constitué et établi, constituons et établissons noz bien amez messire **Jehan de Vendosme**, chevalier, maistres **Guillaume Louet, André Le Gone et Benoit Pidalet** et chascun d'eulz pour le tout, noz procureurs generalz et certains messages espaciaulz pour nous desvetire, dessaisir et desmettre ou nom de nous de ladite foy et hommage de ladite propriété et seigneurie au prouffit de nostre dit filz es mains des seigneur ou seigneurs de qui elle est tenue, ausquelz nous par ces mesmes presentes supplions et requerons que ladite demissions vueillent recevoir, et a icelle foy et hommage recevoir nostre dit filz. En tesmoing de ce, nous avons fait seeller ces presentes de nostre seel, donnees l'an de grace mil quatre cens et trois, le XI^e jour de septembre.

Au dos :

Par madame la contesse.

Bobinet